

ANNEXE 2



MINEDUB



MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

Projet soumis au Partenariat Mondial pour l'Education

pour un financement accéléré d'un montant de 7,760 millions de dollars américains constituant une partie de l'allocation indicative sous forme d'un don en faveur de la République du Cameroun

PROJET D'APPUI A L'EDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE AU CAMEROUN

UNICEF – REPUBLIQUE DU CAMEROUN

En tant qu'Agent partenaire, en collaboration avec le Groupe Local des Partenaires du secteur de l'Education (GLPE) et le Groupe de Travail « Education en situations d'urgence »

Ce document ne peut être utilisé que par les destinataires dans l'exécution de leurs fonctions officielles. Il ne peut, en aucune façon, être divulgué sans l'autorisation préalable du Ministère de l'Education de Base du Cameroun.

Janvier 2019 (Révision Mars 2019)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	I
LISTE DES ACRONYMES	VI
LISTE DES TABLEAUX	VIII
1. INTRODUCTION	1
2. CONTEXTE GÉNÉRAL.....	2
3. CONTEXTE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DE BASE : ACCÈS, QUALITÉ, GESTION	3
3.1. Un plus grand nombre d'enfants accèdent à l'éducation mais des disparités régionales et entre les catégories sociales persistent	4
3.2. Des résultats mitigés des apprentissages des élèves	5
3.3. Une gestion complexe du secteur.....	6
4. CONTEXTE DE L'ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE.....	6
4.1. Contexte	6
4.2. Défis majeurs	9
5. DESCRIPTION DU PROJET.....	10
5.1. Justification du choix des zones d'intervention du projet.....	10
5.1.1. Régions de l'Est et Adamaoua (crise centrafricaine)	11
5.1.2. Région de l'Extrême-Nord (crise boko haram/bassin du lac Tchad).....	12
5.2. Méthodologie de développement du projet.....	12
5.2.1. Evaluation des besoins.....	13
5.2.1.1. Régions de l'Est et Adamaoua (crise centrafricaine)	13
5.2.1.2. Région de l'Extrême-Nord (crise boko haram/bassin du lac Tchad)	14
5.2.2. Interventions et financements des partenaires.....	15
5.3. Impacts socioéconomiques du projet	15
5.4. Environnement et garanties sociales.....	16
5.5. Risques fiduciaires : analyse de l'expérience de l'agent partenaire	16

5.6.	Autres risques et mesures d'atténuation	18
5.7.	Durabilité et appropriation du projet.....	20
5.8.	Gestion des plaintes.....	21
5.8.1.	Dispositif d'examen et de dépôt des plaintes des bénéficiaires.....	21
5.8.2.	Dispositif d'examen et de dépôt de plaintes pour la passation de marchés	22
6.	OBJECTIFS DU PROJET	22
6.1.	Objectif général.....	22
6.2.	Objectifs spécifiques	22
7.	COMPOSANTES DU PROJET	23
7.1.	Composante 1 : Renforcement des capacités d'accueil des écoles hôtes les plus affectées par les crises [de la RCA et de Boko Haram] et stimulation de la demande d'éducation	23
7.1.1.	Objectif	23
7.1.2.	Description.....	23
7.1.3.	Stratégies de mise en œuvre par sous-composante.....	24
7.1.3.1.	Construction et équipement des nouvelles salles de classe et des bureaux des directeurs.....	24
7.1.3.2.	Construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement et « wash-in-school ».....	26
7.1.3.3.	Mise en œuvre du curriculum accéléré pour la réinsertion des enfants déscolarisés (CARED).....	26
7.1.3.4.	Renforcement de la participation et de l'engagement communautaire et plaidoyer pour l'application de la déclaration « safe school »	27
7.2.	Composante 2 : Mise en place de conditions d'apprentissage inclusives et protectrices.....	28
7.2.1.	Objectif	28
7.2.2.	Description.....	28
7.2.3.	Stratégies de mise en œuvre par sous-composante.....	29
7.2.3.1.	Formation continue et supervision pédagogique des enseignants.....	29
7.2.3.2.	Approvisionnement en supports didactiques, récréatifs et en livres complémentaires de lecture/calcul	30
7.3.	Composante 3 : Coordination et gestion du projet.....	30
7.3.1.	Objectif	30
7.3.2.	Description.....	31
7.3.3.	Stratégies de mise en œuvre par sous-composante.....	31
7.3.3.1.	Gestion du projet.....	31
7.3.3.2.	Suivi-évaluation du projet	32
8.	CADRE LOGIQUE.....	33
9.	BUDGET PRÉVISIONNEL.....	34
10.	BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DES INTERVENTIONS.....	35

11. ANNEXES..... 36

PROJET D'APPUI D'EDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE AU CAMEROUN

SOU MIS AU FONDS DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'EDUCATION

POUR UN FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ D'UN MONTANT DE 7.760 MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS
CONSTITUANT UNE PARTIE DE L'ALLOCATION INDICATIVE SOUS FORME D'UN DON EN FAVEUR DE LA
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Informations de base

Agent Partenaire : UNICEF	Monsieur Jacques Boyer Titre : Représentant Tel +237 656249385 e.mail : jboyer@unicef
Entité bénéficiaire : Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)	Monsieur Laurent Serge Etoundi Ngoa Titre : Ministre de l'Éducation de Base Tel : +237 222 23 12 68 Fax : +237 222 23 08 55 E.mail : minedub.dppc.cp@gmail.com mohla68@gmail.com
Caractéristiques environnementales	Pas d'impact négatif envisagé
Instrument de Financement	Don PME à la République du Cameroun
Coût total du projet	\$ 7,760 millions US
Objectif général du projet	Amélioration des conditions d'apprentissage des enfants pour une éducation inclusive de qualité dans les écoles primaires publiques hôtes.
Zones cibles du projet	Ecoles primaires publiques dans les localités abritant six sites de réfugiés centrafricains dans les Régions de l'Est et de l'Adamaoua ainsi que celles accueillant un grand nombre des déplacés internes, retournés et réfugiés hors camps pour la région de l'Extrême-Nord. 🚩 Est : Arrondissements de Kette (Timangolo), Bombe (Lolo et Mbile) et Garoua-Boulai (Gado) 🚩 Adamaoua : Arrondissements de Djohong (Borgop) et Meiganga (Ngam) 🚩 Extrême-Nord : Arrondissements de Mora, Makary et Mayo-Moskota
Date de démarrage :	01 Avril 2019
Date de Clôture :	01 Avril 2020
Composantes du projet	
Composante 1 : Renforcement des capacités d'accueil des écoles hôtes les plus affectées par les crises [de la RCA et de Boko Haram] et stimulation de la demande d'éducation [3,837 millions USD]	

- Sous-composante 1.1. Construction et équipement des nouvelles salles de classe et des bureaux des directeurs
- Sous-composante 1.2. Construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement et organisation des activités de « wash-in-school »
- Sous-composante 1.3. Mise en œuvre des curricula accélérés pour la réinscription/réinsertion des enfants déscolarisés et non scolarisés
- Sous-composante 1.4. Renforcement de la participation et de l'engagement communautaire et plaidoyer pour l'application de la déclaration « safe school »

Composante 2 : Mise en place des conditions d'apprentissage inclusives et protectrices [2, 573 million USD]

- Sous-Composante 2.1 : Renforcement des capacités des enseignants des communautés cibles sur les nouvelles thématiques de l'ESU et supervision pédagogique de proximité
- Sous-Composante 2.3 : Approvisionnement des écoles et élèves en supports didactiques, récréatifs et en livres complémentaires de lecture/calcul

Composante 3 : Coordination et gestion du Projet [1,350 million USD]

- Sous-Composante 3.1 : Coordination et gestion du Projet
- Sous-Composante 3.2 : Suivi-évaluation du Projet

Liste des acronymes

ADRA	: Adventist Development and Relief Agency
AME	: Association de Mères d'Elèves
APEE	: Association de Parents d'Elèves et d'Enseignants
AP	: Animateur Pédagogique
APS	: Appui Psychosocial
BTP	: Bâtiments et travaux Publics
C4D	: Communication For Development (Communication pour le développement)
CARED	: Curriculum Accéléré de Réinsertion des Enfants Déscolarisés
C/DRR	: Catastroph and Disaster Risk Reduction (Réduction des Risques liés aux Désastres Catastrophes)
CE	: Cours élémentaire
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM	: Cours Moyen
COGES	: Comité de Gestion
CP	: Cours Préparatoire
CPD	: Conseiller Pédagogique Départemental
CPR	: Conseiller Pédagogique Régional
CRS	: Catholic Relief Services
CTD	: Collectivités Territoriales Décentralisées
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DAFI	: Albert Einstein German Academic Refugee Initiative
DDEB	: Délégation Départementale de l'Education de Base
DEMP	: Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire
DPPC	: Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
DREB	: Délégation Régionale de l'Education de Base
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DTM	: Displacement Tracking Matrix (Matrice de Suivi des Déplacements)
ECHO	: European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européennes)
ESU	: Education en Situations d'Urgence
ETAPE(s)	: Espace(s) Temporaire(s) d'Apprentissage et de Protection des Enfants
GLPE	: Groupe Local des Partenaires de l'Education
HRP	: Humanitarian Response Plan (Plan de Réponse Humanitaire)
ICE	: Inspecteur Coordonnateur des Enseignements
IGE	: Inspection Générale des Enseignements
IPR	: Inspecteur Pédagogique Régional
JRS	: Jesuit Refugees Services (Service Jésuite des Réfugiés)
LTA	: Long-Term Agreement (Accord à Long Terme)
LV	: Ligne Verte
LWF	: Lutheran World Federation (Fédération Luthérienne Mondiale)
MICS	: Enquête par grappes à indicateurs multiples
MINEDUB	: Ministère de l'Education de Base
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC	: Ministère des Enseignements Secondaires
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAEQUE	: Programme pour l'Amélioration de la Qualité et l'Education

PAREC	: Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun
PDI	: Personne(s) Déplacée(s) Interne(s)
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Partenariat Mondial pour l'Education
RCA	: République Centrafricaine
RESEN	: Rapport d'état du système éducatif national
SOCAPPS	: Service du Sport, de la Carte Scolaire et des Activités Post et Péri Scolaires
SIGE	: Système d'Information et de Gestion de l'Education
SIL	: Section d'Initiation au Langage
SSEF	: Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation
TBA	: Taux Brut d'Admission
TNA	: Taux Brut d'Admission
UAS/SSEF	: Unité des Acquis Scolaires rattachée au Secrétariat technique de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Sciences et la Culture)
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
UNHCR	: Office of the United Nations High Commissioner for Refugees (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)
VBG	: Violences Basées sur le Genre
WASH	: Water, Sanitation and Hygiene (Eau, Hygiène et Assainissement)
ZEP	: Zone(s) d'Education Prioritaire

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SCOLARISABLE D'ENFANTS RÉFUGIÉS PAR SEXE ET NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DANS LES SITES ET CAMPS DE RÉFUGIÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018	7
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SCOLARISÉE D'ENFANTS RÉFUGIÉS PAR SEXE ET NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DANS LES SITES ET CAMPS DE RÉFUGIÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018	7
TABLEAU 3 : RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE LA POPULATION ACCUEILLIE DANS LES TROIS ARRONDISSEMENTS LES PLUS AFFECTÉS DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD	8
TABLEAU 4 : RATIO ÉLÈVES/SALLES DE CLASSE DANS LES ARRONDISSEMENTS CIBLES DU PROJET	11
TABLEAU 5 : RISQUES DU PROJET ET MESURES DE MITIGATION	18
TABLEAU 6 : RÉPARTITION BUDGÉTAIRE PAR GRANDES RUBRIQUES	34
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS DU PROJET PAR CATÉGORIES, SEXE ET TYPES D'INTERVENTIONS	35

1. Introduction

Le comité des finances et du risque du Conseil d'administration du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) s'est réuni à Dakar le 3 février 2018 pour attribuer des allocations indicatives pour le financement de la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation et a attribué au Cameroun une **allocation maximale de 38,8 millions de dollars américains**. Face aux crises humanitaires que traverse le pays et au regard de la réduction des ressources financières des partenaires au développement, le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE) a élaboré le présent projet qu'il soumet au Secrétariat du Partenariat Mondial pour l'Éducation pour solliciter un financement accéléré correspondant à 20% du montant indicatif alloué au Cameroun. Ce financement permettra de poursuivre la mise en œuvre des interventions d'éducation en situations d'urgence en faveur des communautés les plus affectées (refugiés, déplacés internes et populations hôtes) de quelques arrondissements des régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord.

Les dernières années ont été marquées par le climat d'insécurité dans le Bassin du Lac Tchad entraînant des déplacements forcés de réfugiés vers le Cameroun, qui doit également faire face à des déplacements internes importants dans la région de l'Extrême Nord. Par ailleurs, depuis 2013-2014, les réfugiés centrafricains continuent à fuir leur pays d'origine pour trouver asile et sécurité au Cameroun. Le fait que leurs zones d'origine restent instables, tout retour en sécurité et dignité reste improbable.

En Novembre 2018, le nombre d'établissements scolaires publics qui sont restés fermés dans la région de l'Extrême Nord est passé de 136 en 2016 à 68 dans 8 arrondissements des départements du Mayo-Sava (34), du Mayo-Tsanaga (18) et du Logone et Chari (16), privant ainsi plus de 20,000 enfants de leur droit à l'éducation pour l'année scolaire en cours (2018-2019). Par ailleurs, la délocalisation des populations des zones d'insécurité vers l'intérieur du pays a fait gonfler les effectifs des écoles d'accueil au point d'augmenter les difficultés d'encadrement des élèves et favoriser les abandons scolaires dans les zones affectées.

La situation dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord qui, à ce jour, ont accueilli plus de 241,000 réfugiés centrafricains, dont 48% sont des enfants d'âge scolaire (source : UNHCR), a également posé de sérieux problèmes au secteur de l'éducation en termes de capacité d'accueil des écoles primaires publiques et a empêché un certain nombre d'enfants d'être scolarisés. En outre, l'arrêt de financement des activités pour les Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection des Enfants (ETAPes) dans six sites de réfugiés de l'Est et de l'Adamaoua renforce la nécessité d'identifier des solutions urgentes pour les enfants régulièrement scolarisés dans ces structures ou en besoin d'être scolarisés.

La crise humanitaire liée à ces conflits a exacerbé la capacité de ces régions à fournir une éducation de qualité aux enfants des communautés hôtes et des réfugiés. Les infrastructures scolaires existantes sont souvent surpeuplées. Il n'est pas rare de trouver des classes avec plus de 150 élèves. Le plus souvent, certains enseignants affectés dans ces écoles ne sont pas suffisamment outillés, ni pour gérer de grands groupes et/ou des classes multigrades, moins encore à prendre correctement en charge des enfants qui ont subi divers traumatismes.

A travers le Plan de Réponse Humanitaire (Humanitarian Response Plan - HRP) de 2017, le secteur de l'éducation n'a pu mobiliser que 39,1% (4,069,413 \$US) du montant total de 10,407,718 \$US dont il avait besoin pour répondre aux situations d'urgence dont la cible totale était estimée à environ 176,000 enfants d'âge scolaire. Le HRP de 2018 a prévu de mobiliser 17,158,368 \$US pour une cible de 336,000 enfants incluant les réfugiés, les personnes déplacées internes et les populations des communautés hôtes. En Novembre 2018, seulement 902,925 \$US ont été mobilisés, soit 5.2% de l'appel.

Le financement sollicité auprès du Partenariat Mondial pour l'Education permettra de répondre aux besoins immédiats d'éducation des populations très affectées par les crises humanitaires liées à la situation politique en RCA (régions de l'Est et de l'Adamaoua) et aux effets de la secte Boko Haram basée au Nigeria (région de l'Extrême-Nord). Pour la région de l'Extrême Nord, ce financement vient en complément à une réponse sous régionale du bassin du lac Tchad pour laquelle le Gouvernement du Cameroun et ses partenaires techniques et financiers contribuent déjà. C'est dans ce cadre qu'en 2014, le Gouvernement est intervenu pour la construction et l'équipement de 208 salles de classe, 64 blocs de latrines et forages dans les écoles hôtes à travers le programme d'urgence scolaire décrété par le Chef de l'Etat. En ce qui concerne les régions de l'Est et de l'Adamaoua, la limitation des ressources financières des partenaires menace d'exclusion un grand nombre d'enfants, notamment ceux qui étudient dans les ETAPes. L'action du Gouvernement pour la rentrée scolaire 2018/2019, s'est limitée à la scission des écoles hôtes des zones abritant les réfugiés centrafricains et à l'affectation d'enseignants pour que ces écoles fonctionnent à double flux.

Par ailleurs, bien que le Cameroun soit en proie à une autre crise dans les régions anglophones depuis la fin de l'année 2016, le financement sollicité dans le cadre de ce projet ne prévoit pas de couvrir cette crise pour laquelle l'accès aux bénéficiaires et aux données est encore limité à cause de l'insécurité. Toutefois, il prévoit de mener une évaluation des besoins en éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pour mieux cerner la situation et alimenter l'analyse sectorielle qui sera conduite au cours de l'année 2019. Toujours dans le cadre de cette crise, l'UNICEF, en partenariat avec Plan International, a récemment mené une évaluation rapide des besoins dans les écoles primaires et secondaires des régions du Littoral et de l'Ouest. Ces écoles ont été échantillonnées dans les arrondissements ayant accueilli le plus grand nombre d'enfants déplacés venus des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Le rapport sera disponible en fin Janvier 2019 et sera soumis à la validation du groupe/cluster Education afin de servir de référence pour les interventions des partenaires.

2. Contexte général

Les populations du Cameroun souffrent des impacts de plusieurs crises humanitaires. Le conflit dans la région du bassin du lac Tchad a causé des déplacements de réfugiés nigériens et de déplacés internes camerounais dans la région de l'Extrême-Nord, soit 99,734 réfugiés nigériens et 227,581 personnes déplacées internes (PDI) en fin juillet 2018. Le conflit en République Centrafricaine a déplacé plus de 249,000 réfugiés dans les régions de l'Est (68%), de l'Adamaoua (23%) et du Nord (9%) (Source : UNHCR, Octobre 2018).

Le plan de réponse humanitaire (HRP) pour 2017-2020 a estimé qu'en 2018, 3,3 millions de personnes auront besoin d'une assistance humanitaire dans au moins un secteur. 99% d'entre eux sont localisés dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. Les enfants représentent 56% de

l'ensemble des populations et requièrent une assistance plus spécifique, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la nutrition.

Depuis janvier 2014, plus de 188,000 personnes se sont ajoutées aux réfugiés centrafricains qui étaient déjà présents au Cameroun pour atteindre un total de près de 249,000 personnes en 2018, principalement dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Seul un tiers (30%) d'entre eux est hébergé dans l'un des sites aménagés dans ces deux régions car la majorité (70%) vit dans les villages d'accueil (Source : Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix, 2017, UNHCR, Juin 2018). Dans les deux cas, l'accès aux moyens de subsistance, à l'eau et aux services d'hygiène et d'assainissement reste limité. Cette situation alimente parfois les tensions entre les réfugiés et les communautés hôtes. Une enquête récente sur les intentions de retour des réfugiés centrafricains indique que 70% des personnes interrogées souhaitent rester au Cameroun en raison de l'instabilité permanente et de la situation sécuritaire dans leur zone d'origine (source, UNHCR, Mai 2018).

Plus de la moitié des arrondissements (54 %) des quatre régions (Est, Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) ont accueilli des réfugiés depuis janvier 2014. L'Est et l'Adamaoua enregistrent les niveaux les plus élevés avec respectivement 68 et 62% suite à l'afflux des réfugiés le long des frontières communes entre le Cameroun et la République Centrafricaine. Par ailleurs, l'insécurité et la violence au Nord-Est du Nigéria et à l'Extrême-Nord du Cameroun a généré le déplacement de milliers de personnes dans des zones déjà fortement vulnérables. Près de 99,734 réfugiés nigériens ont fui la violence au Nord-Est du Nigéria pour trouver refuge dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Le camp de Minawao installé par l'UNHCR le 02 Juillet 2013 accueille près de 54,904 réfugiés nigériens, dont 63% sont des enfants. Ce chiffre est trois fois supérieur à la capacité d'accueil initiale du camp. Les infrastructures existantes sont rapidement devenues insuffisantes face au grand nombre de réfugiés dans le besoin.

La région de l'Extrême-Nord est l'une des plus peuplées du Cameroun avec près de 20 % de la population totale, contrairement à celle de l'Est qui est occupée par moins de 4 %. Cette population est majoritairement jeune et vit principalement en milieu rural (85 %). Ces deux facteurs posent de nombreux défis en termes d'offre de services sociaux tels que l'éducation.

3. Contexte du secteur de l'éducation de base : accès, qualité, gestion

Le secteur de l'éducation au Cameroun évolue dans un contexte général de démographie galopante où les moins de 15 ans représentent 43 % de l'ensemble de la population. Ils accroissent ainsi la demande d'éducation alors même que les ressources humaines, matérielles et en équipements disponibles restent insuffisantes malgré les efforts du Gouvernement de création de nouvelles écoles et d'affectation des instituteurs.

L'éducation de base au Cameroun comprend le préscolaire et le cycle primaire. L'enseignement préscolaire a connu une évolution significative depuis 2012. Les effectifs ont augmenté à un taux d'accroissement annuel de 2,5% passant de 217 284 en 2007 à 526 947 en 2017 avec une parité absolue sous une forte impulsion du préscolaire à base communautaire. Le cycle primaire concerne les enfants de 6 à 11 ans. Le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des écoles primaires est passé de 3 120 357 en 2007 à 4 371 381 en 2017 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 3,1%. La proportion de filles sur l'effectif total des scolarisés est de 47% (Annuaire statistique des données du recensement scolaire 2016-2017 du MINEDUB).

La Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation (SSEF 2013-2020) positionne la scolarisation primaire universelle comme une priorité de l'État du Cameroun. Cette stratégie vise à : (i) Améliorer l'accès et l'équité à tous les niveaux d'éducation et de la formation ; (ii) Améliorer la qualité des apprentissages tout en adaptant leurs contenus à l'environnement Socioéconomique ; (iii) Améliorer la gouvernance et le pilotage du système éducatif.

Cependant, le système éducatif camerounais fait face à d'énormes défis qui limitent l'accès à l'éducation de tous les enfants, notamment ceux des familles pauvres, vivant en milieu rural et dans les zones affectées par les crises humanitaires.

3.1. Un plus grand nombre d'enfants accèdent à l'éducation mais des disparités régionales et entre les catégories sociales persistent

Le taux de préscolarisation est passé de 17,4% en 2007/2008 à 39% en 2015/2016 alors que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne se situe à 20 % en 2016. Cependant, 67% des enfants qui en bénéficient vivent en zone urbaine et il existe des fortes disparités entre les régions. La demande effective de préscolarisation dans l'Adamaoua est la plus faible (2%), suivie par les régions du Nord (2,5%), de l'Extrême-nord (2,7%,) et de l'Est (4,4%).

Le préscolaire communautaire proposé dans la SSEF comme option pour réduire l'écart d'accès entre les milieux de résidence des enfants reste inaccessible parce qu'il demande une organisation communautaire forte et un engagement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). La maternelle classique coûte quant à elle 7,500 XAF par élève par an. Ce montant est difficilement accessible pour les familles pauvres et vulnérables telles que celles des réfugiés, des déplacés ou vivant dans les zones rurales.

La cible 4.1 de l'ODD4 vise l'accès équitable de tous les enfants à un cycle d'enseignement primaire gratuit de qualité qui débouche sur un apprentissage utile. Au Cameroun, la croissance annuelle moyenne des effectifs d'enfants inscrits à l'école primaire a été de 3,1% durant la dernière décennie, ce qui est supérieur au taux de croissance démographique de la tranche d'âge des 6-11 ans (2,4%). Les données administratives du MINEDUB révèlent que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) s'est donc sensiblement amélioré pour les enfants des 6-11, passant de moins de 100% en 2006 à plus de 117% en 2016. Par ailleurs, le Taux Net d'Admission (TNA) à la première année du primaire est de 57% (MICS5, 2014) contre un Taux Brut d'Admission (TBA) de 127%. Cela révèle une forte prédominance des entrées précoces et/ou tardives à l'enseignement primaire. Les données du MINEDUB montrent que près de la moitié (49,2%) des élèves seulement de la première année du primaire sont âgés de 6 ans à leur entrée à l'école.

Le taux moyen national de rétention en dernière année du cycle primaire était de 60% en 2016 alors qu'il se situait à 47% pour les régions dites d'Éducation Prioritaire (ZEP) que sont l'Adamaoua, l'Est, le Nord et l'Extrême-Nord (MINEDUB-UNICEF, Rapport d'Analyse 2016, p. 58). Les populations des groupes vulnérables, vivant principalement dans les ZEP, font face aux barrières socioculturelles qui les empêchent de scolariser leurs enfants, plus spécifiquement filles. L'étude sur les comportements, les aptitudes et les pratiques sur la scolarisation des enfants, particulièrement les filles, menée dans les ZEP propose l'intensification de la communication et de la sensibilisation, à travers les organisations de la société civile et les leaders communautaires, en vue de la promotion du droit à l'éducation de tous les enfants (MINEDUB – UNICEF, 2018).

L'étude sur les enfants en dehors de l'école (UNICEF-Cambridge Education France, 2018) montre que le Taux Net de Scolarisation Ajusté (TNSA) des enfants en âge du primaire a atteint 85,8% en 2016, selon les

données administratives. Cela correspond à un taux d'exclusion de 14,2% pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, soit un total de 532 347 enfants qui ne sont pas scolarisés. Ce taux est plus élevé pour les filles (16,7%) que pour les garçons (11,7%). Par ailleurs, le risque d'abandonner l'école primaire avant d'atteindre la sixième année d'études, est estimé selon les résultats de l'année scolaire 2014, à 24%. Ce taux est légèrement plus élevé chez les garçons (25,0%) que les filles (23,6%). Ramené aux conditions de 2016, ce risque concerne une population composée de plus de 935,000 élèves (509,000 garçons et 426,000 filles) inscrits dans les cinq premières années d'études et qui risquent d'abandonner le système scolaire avant de parvenir en dernière année d'études du cursus primaire.

Selon la même étude, les risques d'exclusion scolaire (non scolarisation ou déscolarisation précoce) relèvent des combinaisons de facteurs sociaux, culturels, économiques et institutionnels qui mobilisent différents types d'acteurs (parents, communauté, personnel éducatif, travailleurs sociaux, enfants eux-mêmes). Par ailleurs, malgré les efforts du Gouvernement, les parents et les enfants trouvent que l'offre éducative est peu attractive, ce qui rejoint les résultats du RESEN de 2013 qui avait déjà relevé les limites qui entachent la qualité de l'éducation primaire. Il s'agit notamment de faibles acquis scolaires des élèves, d'un coût relativement élevé par rapport au retour sur investissement, de l'insuffisance des infrastructures scolaires, notamment les ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement et de multiples formes de violences au sein de l'école.

3.2. Des résultats mitigés des apprentissages des élèves

Comparée au PASEC de 2014, l'évaluation des acquis des élèves des classes de CP/CL2, CE2/CL4 et CM2/CL6 réalisée en 2016 (Unité des Acquis Scolaire (UAS)/ Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF), 2017) montre que près de 72% d'élèves du niveau 1 (CP/CL2) et 82% du niveau 2 (CE2/CL4) sont en difficultés d'apprentissage. Cette proportion est moins importante pour ceux du niveau 3 (CM2/CL6) où elle se situe autour de 57%.

Il a été noté que les élèves qui disposent d'un livre de lecture et/ou de mathématiques sont plus performants que ceux qui n'en disposent pas. En fait, un élève de CP/CL2 disposant d'un manuel de lecture en classe augmente sa probabilité de performance de 3,56 fois par rapport à un élève de CP/CL2 qui n'en dispose pas. Dans ce contexte, le don de 53 millions de dollars américains du Partenariat Mondial pour l'Education a permis, à travers le Programme d'Amélioration de l'Equité et de la Qualité de l'Education (PAEQUE), de faire passer le ratio de 12 élèves par manuel de lecture/langage et 14 par manuel de mathématiques en 2012 dans les écoles publiques à 6 et 7 respectivement en 2017 pour les classes de SIL/CL1, CP/CL2 et CE1/CL3.

En ce qui concerne les enseignants, le poids de la catégorie des maîtres des parents dans l'effectif total est passé de 18% en 2012 à 33% en 2017, même avec la contractualisation des 9,000 enseignants sur une période de 3 ans (2015-2017) grâce au financement du Partenariat Mondial Pour l'Education. En effet, la croissance continue des effectifs d'élèves et la déperdition d'une partie des enseignants contractualisés, les départs à la retraite et l'utilisation du personnel de l'éducation par d'autres ministères ou services publics, ont obligé les Associations des Parents d'Elèves et d'enseignants (APEE) à continuer à embaucher de maîtres des parents. Selon le rapport de mise en œuvre de la SSEF de Juillet 2018, au lieu de diminuer, leur présence a augmenté dans toutes les régions du pays et plus spécifiquement dans les régions de l'Extrême-Nord (de 24% en 2012 à près de 43% en 2017), de l'Ouest (de 22% en 2012 à 39% en 2017) et de l'Est (de 16% en 2012 à 38% en 2017).

3.3. Une gestion complexe du secteur

Plusieurs facteurs internes et externes complexifient la gestion du secteur de l'éducation au Cameroun. Des disparités sont observées dans l'allocation des ressources tant matérielles, financières qu'humaines. Avec les dépenses qui oscillent entre 2,8 et 2,9 % du PIB¹ (environ 14,9 - 15,7% du budget national) depuis 2012, le budget alloué au sous-secteur de l'éducation de base ne représente que 39 % du budget global. Cette part est de loin inférieure au 54 % prévu dans la SSEF.

Depuis 2010, le sous-secteur « éducation de base » procède à un transfert de certaines compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées. Ce transfert de compétences s'applique principalement sur les constructions/réhabilitations d'infrastructures scolaires (salles de classe, logements d'astreinte, blocs de latrines) et l'équipement mobilier scolaires (tables bancs et bureaux) ainsi que l'achat et la distribution du paquet minimum nécessaire au fonctionnement des écoles.

Le recrutement des enseignants est quant à lui centralisé mais leur déploiement dans les écoles relève des délégations régionales. Ce déploiement reste une préoccupation importante au Cameroun comme dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne. C'est pourquoi améliorer le pilotage de l'allocation des enseignants représente l'un des enjeux phares de la stratégie du secteur (2013-2020) en cours de mise en œuvre. Cependant, le processus de déploiement s'est considérablement dégradé. Selon les données de la carte scolaire du MINEDUB, l'aléa des enseignants est passé de 31% en 2010 à environ 78% en 2018. En dépit d'une amélioration du rapport élève/maitre sur la période, suite aux récents recrutements des enseignants, leur affectation des enseignants dans les écoles ne tient toujours pas compte du nombre d'élèves, comme le démontre le fichier joint en annexe #01 pour les régions, départements et arrondissements zones couvertes par ce projet. Dans les régions de l'Est et de l'Extrême-Nord, par exemple, on y trouve des écoles scolarisant près 900 élèves avec autant d'enseignants que celles qui n'en scolarisent que 300.

4. Contexte de l'éducation en situations d'urgence

4.1. Contexte

Depuis 2014 et à la suite de la crise politique en RCA et des incursions des éléments de la secte Boko Haram basée au Nigeria, le Cameroun accueille des réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua et des réfugiés nigériens dans la région de l'Extrême-Nord. Le nombre de réfugiés en terre camerounaise ne cesse d'augmenter. En effet, à ce jour 99,734 réfugiés nigériens dont 54,904 ont été accueillis dans le camp de Minawao (Mayo Tsanaga) établi par l'UNHCR. 63% de ces derniers sont âgés de moins de 18 ans. Quant aux réfugiés centrafricains, leur nombre est estimé à 249,000 dont 139,826 enfants, soit 56%. 30% des réfugiés centrafricains sont installés dans les sites aménagés alors que 70% sont intégrés dans les villages des communautés hôtes.

¹ Cadre d'action Education 2030 d'Addis-Abeba, article 105 : « Etats membres doivent consacrer au moins 4 à 6 % du produit intérieur brut (PIB) à l'éducation ; et/ou Consacrer au moins 15 à 20 % des dépenses publiques à l'éducation »

A l'instar des autres services sociaux, les besoins des communautés de réfugiés pour la scolarisation de leurs enfants dans le contexte des crises humanitaires ont été soutenus depuis 2014 tout en assurant une réponse équitable pour les enfants des communautés hôtes.

Les effectifs d'enfants réfugiés d'âge scolaire (3-17 ans) et ceux qui sont inscrits dans les écoles établies dans le camp de Minawao (Extrême-Nord) et les sites (Est et Adamaoua) sont présentés dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous :

Tableau 1 : Répartition de la population scolarisable d'enfants réfugiés par sexe et niveau d'enseignement dans les sites et camps de réfugiés pour l'année scolaire 2017-2018

Régions	Nombre total d'enfants réfugiés scolarisables en 2017-2018									Ensemble
	Précolaire			Primaire			Secondaire			
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
Est	9,091	9,241	18,332	20,495	20,427	40,922	5,892	5,744	11,636	70,890
Adamaoua	3,500	3,576	7,076	8,124	8,277	16,401	2,412	2,230	4,642	28,119
Nord	1,295	1,330	2,625	2,776	2,727	5,503	699	646	1,345	9,473
Extrême-Nord	3,937	4,007	7,944	8,711	8,667	17,378	2,465	2,596	5,061	30,383
Total	17,823	18,154	35,977	40,106	40,098	80,204	11,468	11,216	22,684	138,865

Source : proGres UNHCR, 31 décembre 2017

Tableau 2 : Répartition de la population scolarisée d'enfants réfugiés par sexe et niveau d'enseignement dans les sites et camps de réfugiés pour l'année scolaire 2017-2018

Régions	Nombre total d'enfants scolarisés en 2017-2018									Ensemble
	Précolaire			Primaire			Secondaire			
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
Est	546	672	1218	14,873	20,829	35,702	302	826	1,128	38,048
Adamaoua	17	23	40	4,519	5,820	10,339	190	407	597	10,976
Nord	12	11	23	1015	1,483	2,498	14	55	69	2,590
Extrême-Nord	1,631	1,602	3,233	5,663	7,081	12,744	334	384	718	16,695
Total	2,206	2,308	4,514	26,070	35,213	61,283	840	1,672	2,512	68,309

Source : Données collectées par LWF, CRS, (partenaires UNHCR), Plan-International (partenaire UNICEF) et rapport d'activité éducation Janvier-Mars 2018 camp de Minawao, UNHCR Extrême Nord

Au cours de l'année scolaire 2017-2018, l'offre d'éducation primaire et secondaire a été disponible pour tous les enfants réfugiés alors que celui d'éducation préscolaire souffrait des problèmes structurels. L'enseignement du niveau tertiaire se limite à l'octroi de la bourse DAFI et au suivi des étudiants, selon l'UNHCR.

La région de l'Extrême Nord a par ailleurs connu un mouvement plus important des populations entre 2014 et 2017 du fait des exactions de la secte Boko Haram. Selon la round 14 de la « Displacement Tracking Matrix » de Juin 2018, 335,348 personnes sont affectées par les situations de déplacement interne, de réfugiés hors camp et de retour dans cette région du Cameroun. Ce chiffre représente 11% de la population totale de la région de l'Extrême Nord dont 39% parmi elle est âgée de 3 à 12 ans. Parmi les six départements, les trois départements repris dans le tableau 3 ci-dessous ont accueilli 93% des personnes affectées par la crise selon les catégories « déplacées Internes » (PDI), « réfugiés hors camp » et « retournés ».

Tableau 3 : Répartition par catégorie de la population accueillie dans les trois arrondissements les plus affectés dans la région de l'Extrême-Nord

Départements	PDIs	Refugiés hors camp	Retournés	TOTAL
Logone et Chari	120,732	25,897	30,347	176,976
Mayo Tsanaga	46,205	6,034	27,352	79,591
Mayo Sava	44,964	6,733	27,084	78,781
TOTAL	211,901	38,664	84,783	335,348

Source : DTM, Round 14, Juin 2018

En effet, les personnes déplacées internes s'installent généralement dans des sites spontanés. Au total, on compte 142 sites spontanés dans la région de l'Extrême Nord dont 4 dans le Diamaré, 94 dans le Logone-et-Chari, 22 dans le Mayo-Danay, 10 dans le Mayo-Sava, et 12 dans le Mayo-Tsanaga. Ces sites spontanés hébergent 39,831 ménages dont la taille moyenne est de 7.8 individus. 5.1 individus sont des enfants d'âge scolaire dans 96% des ménages.

S'agissant des réfugiés hors camp, la barrière de la langue entre les enseignants et les élèves dans les zones hôtes, en particulier pour les élèves non-francophones pourrait se poser. Cependant, les écoles ciblées dans le cadre de ce Projet sont francophones et le problème de langue ne s'y pose pas. Il faut toutefois noter l'existence de 06 écoles anglophones dans les arrondissements cibles (deux écoles par arrondissement) de l'Extrême-Nord qui desservent cette population. Le plaidoyer se fera auprès des autorités pour la création de nouvelles écoles anglophones de sorte à pouvoir améliorer l'offre de services.

De manière globale, le secteur de l'éducation a payé et continue de payer un lourd tribut du fait de l'insécurité occasionnée par la secte Boko Haram dans la région de l'Extrême Nord. Au début de l'année scolaire en cours (2018-2019), sur les 92 écoles fermées pour raison de sécurité, 24 seulement ont été rouvertes. Les 68 autres sont restées fermées. On estime que près de 20,000 enfants sont exposés à des risques divers tels que l'exploitation, le banditisme, les mariages précoces, etc. du fait de leur exclusion scolaire.

Pour soutenir la réponse d'éducation dans ces zones affectées par les crises humanitaires et selon les axes stratégiques définis dans le HRP 2018, les partenaires sont organisés dans les Groupes de travail « Education en situations d'urgence » au niveau national et régional selon les TDRs validés.

Depuis 2014 et après une évaluation conjointe des besoins initiée en avril 2018, la réponse dans le cadre de l'éducation en situations d'urgence est articulée autour des interventions ci-après pour les régions de l'Est et Adamaoua :

- Coordination de tous les acteurs du secteur de l'éducation de base dont le Ministère de l'Education de Base, l'UNICEF, l'UNHCR, LWF, CRS, PLAN International Cameroun, JRS et ADRA.
- Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation avec un accent particulier sur la scolarisation de la jeune fille dans les sites aménagés et dans les communautés hôtes.
- Construction et réhabilitation régulière des classes additionnelles et des infrastructures WASH dans les écoles primaires publiques accueillant les réfugiés et leur dotation en supports didactiques.
- Mise en place des classes de SIL et CP dans les structures temporaires (ETAPes) au sein des sites aménagés. Les enfants des classes supérieures (CE1 – CM2) étant inscrits dans les écoles primaires publiques des écoles hôtes, ceux qui réussissent la classe de CP sont directement transférés dans les

écoles. Cette stratégie a été mise en place pour faciliter l'intégration et l'absorption progressive de tous les enfants réfugiés dans le système éducatif camerounais.

- Recrutement des enseignants volontaires, dont certains sont des réfugiés, payés par l'UNICEF par l'entremise des Comités de Gestion (COGES).
- Dotation des élèves en fournitures scolaires et des enseignants en matériels didactiques.
- Soutien aux enfants réfugiés pour la participation aux examens officiels (CEP et concours d'entrée en 6^e).
- Plaidoyer continu au MINEDUB et aux CTD pour la mise à disposition des enseignants et la prise en charge des maîtres de parents.

Dans la région de l'Extrême-Nord, la réponse d'éducation fournie par les partenaires dans les trois départements les plus affectés par les situations de crise (Logone et Chari, Mayo Sava et Mayo Tsanaga) a permis de scolariser 201,420 élèves dont 42% des filles. Le paquet d'intervention aux écoles publiques est essentiellement composé de :

- La formation des enseignants en appui psychosocial, la réduction des risques liés aux conflits et aux catastrophes (C-DRR), l'éducation aux risques des mines, l'éducation à la culture de la paix ;
- La construction des salles de classe supplémentaires dans les écoles primaires des zones d'accueil ;
- La distribution des supports d'apprentissage et d'enseignement ;
- La mise en œuvre du programme d'éducation par la radio pour les enfants qui vivent encore dans les zones touchées par la crise sécuritaire ;
- L'organisation des programmes de rattrapage scolaire pendant les grandes vacances (curricula accélérés) pour la réinsertion/insertion des enfants déscolarisés et/ou non scolarisés.

Pour les réfugiés installés dans le camp de Minawao, le Gouvernement a soutenu la création d'01 école maternelle, de 06 écoles primaires et d'01 établissement d'enseignement secondaire pour un total de 16,695 élèves au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Comme pour les sites des réfugiés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, les interventions dans le camp de Minawao sont articulées autour des axes ci-après :

- La construction de 15 espaces temporaires d'apprentissage (ETAPES),
- La formation de 164 enseignant(e)s en appui psychosocial, réduction des risques liés aux conflits et aux catastrophes (C/DRR), éducation aux risques des mines,
- La distribution récurrente des fournitures scolaires à plus de 16,000 élèves et des matériels didactiques à plus de 150 enseignants

4.2. Défis majeurs

Dans les situations d'urgence, bien que le rôle de l'éducation soit reconnu dans le rétablissement de la « normalité » pour les populations affectées, le secteur de l'éducation ne mobilise pas des ressources financières suffisantes pour assurer la réponse de manière continue.

Dans le cas de la crise centrafricaine, le niveau de financement des partenaires s'estompe progressivement, alors même que les besoins augmentent avec la démographie importante dans les sites de réfugiés. Pour la crise de Boko Haram, des milliers d'enfants vivant dans les zones frontalières avec le Nigeria sont privés de leur droit à l'éducation du fait de l'insécurité qui règne dans leurs localités d'origine, l'occupation de leurs écoles par les forces de sécurité et la destruction des certaines. Les déplacements de ces enfants vers des zones plus sécurisées exigent non seulement le renforcement des capacités d'accueil des écoles de ces zones pour accueillir plus d'élèves mais également le renforcement de la

résilience des populations du fait de la pression supplémentaire exercée sur des ressources naturelles et services sociaux déjà très limitées et la promotion de la cohabitation pacifique.

Ainsi, bien que le Gouvernement ait construit depuis 2014, 447 salles de classe, 123 blocs de latrines dans les écoles hôtes et les ait dotées en tables-bancs et en infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, le ratio moyen élèves/salle de classe [en matériaux définitifs et semi-définitifs] est de 128/1 dans les zones ayant accueillies un grand nombre des personnes déplacées internes dans la région de l'Extrême-Nord, comparé à la moyenne nationale qui est de 78/1 (Rapport d'analyse 2016).

Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, la réponse d'éducation en situations d'urgence s'est articulée, depuis 2014, autour des interventions visant : (i) les réfugiés installés dans les six (06) sites à travers la mise en place des 112 ETAPes pour les classes de SIL et CP et (ii) les communautés hôtes dont les écoles scolarisent aussi bien les enfants réfugiés que les locaux. La stratégie prévoyait le renforcement graduel des écoles hôtes en termes de construction et réhabilitation des infrastructures scolaires (salles de classes, bureaux de directeurs, magasins, points d'eau et latrines) pour mieux répondre à la demande croissante des enfants réfugiés centrafricains dont un grand nombre n'était pas scolarisé avant leur arrivée en terre camerounaise. Selon l'évaluation des besoins menée en début 2015, 12% d'enfants centrafricains seulement était scolarisés dans leur pays d'origine.

Cependant, face à cette demande croissante et du fait que l'éducation est un service continu, la poursuite de la scolarisation des enfants réfugiés et des communautés hôtes est confrontée aux difficultés de mobilisation des ressources additionnelles des partenaires. Cette situation expose les enfants à des risques majeurs pour leur développement, leur sécurité personnelle et celle de leurs communautés.

La situation est particulièrement difficile pour les enfants vivant dans les sites de réfugiés installés dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, y compris ceux des villages hôtes dont les écoles sont, pour la plupart, saturées et les conditions d'apprentissage peu favorables aux acquisitions scolaires durables et de qualité. La limitation des ressources des partenaires et le nombre très élevé des jeunes enfants en âge scolaire (SIL et CEP) dans les sites limitent les possibilités de leur inscription dans les écoles publiques environnantes et imposent le maintien d'un plus grand nombre d'enfants réfugiés dans les espaces temporaires d'apprentissage.

5. Description du projet

5.1. Justification du choix des zones d'intervention du projet

Le Gouvernement a lancé en Juin 2018 un appel humanitaire d'urgence pour répondre aux besoins générés par la crise au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du Cameroun. Les interventions directes du présent projet soumis au GPE dans le cadre du financement accéléré ne se seront pas menées dans ces régions faute de données et d'un accès limité aux bénéficiaires. Néanmoins, il prévoit d'y mener une évaluation des besoins en éducation pour mieux cerner la situation et alimenter l'analyse sectorielle qui sera conduite au cours de 2019.

Les régions de l'Est et de l'Adamaoua affectées par la crise centrafricaine et celle de l'Extrême-Nord touchée par la crise de boko haram/bassin du lac Tchad bénéficieront des interventions du présent projet. Toutefois, ces dernières ne se focaliseront que dans quelques arrondissements de ces régions. Le tableau 04 ci-dessous, présentant la situation de la dotation en salles de classe dans la zone de projet, montre des besoins importants en termes de salles de classe, si l'on considère le ratio moyen d'élèves par salle de

classe. De ce fait, ce projet ne couvrira pas la totalité des besoins en salles de classe de ces arrondissements au regard des ratios actuels, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Ratio élèves/salles de classe dans les arrondissements cibles du projet

Région	Arrondissement	Effectifs scolarisés	Salles de classe disponibles	Ratio moyen élèves/salles de classe
Adamaoua	Djohong (Borgop)	8,933	77	116
	Meiganga (Ngam)	30,032	235	128
Est	Garoua-Boulaï (Gado)	17,676	116	152
	Bombe (Lolo, Mbile)	9,709	66	147
	Kette (Timangolo)	12,733	101	126
Extrême-Nord	Mora	44,528	278	167
	Makary	17,693	110	161
	Mayo-Moskota	14,997	83	181

Source : Annuaires statistiques MINEDUB, 2017-2018

La demande de ce financement accéléré du GPE est motivée principalement par la volonté du Gouvernement d'atténuer les effets de la transition des apprenants des espaces temporaires d'apprentissage (ETAPes) vers les écoles hôtes autour des 6 sites abritant les réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Pour la région de l'Extrême-Nord, l'arrondissement ayant le plus grand effectif de déplacés (déplacés internes, réfugiés hors camp, retournés) a été ciblé dans chacun des trois départements concernés.

Au regard des défis du secteur dans les zones couvertes par le présent projet, la couverture des bénéficiaires varie selon le type d'activités afin d'assurer un meilleur équilibre entre les interventions hard (constructions) et soft (renforcement des capacités et amélioration des apprentissages des élèves). Ainsi, le projet mènera à la fois des activités uniquement dans un nombre limité d'écoles (32) et à l'ensemble d'écoles des arrondissements abritant les 32 écoles (08). A titre d'illustration, la construction des nouvelles salles ne bénéficiera qu'aux écoles situées autour des sites de réfugiés (Est et Adamaoua) et celles accueillant un grand nombre d'élèves déplacés internes et retournés (Extrême-Nord) ; la formation et la supervision pédagogique des enseignants cibleront les enseignants de l'ensemble des arrondissements repris dans le tableau 04 ci-dessus.

5.1.1. Régions de l'Est et Adamaoua (crise centrafricaine)

L'UNICEF, en appui au MINEDUB et en collaboration avec d'autres partenaires, a permis le fonctionnement des 112 ETAPes depuis 2015. Cependant, le financement devenant de plus en plus limité pour poursuivre les appuis, la coordination régionale Est-Adamaoua du Groupe de Travail Education en situations d'urgence a initié une réflexion en vue de l'inclusion totale des enfants des sites dans les écoles publiques primaires hôtes devant aboutir à la fermeture des ETAPes.

Cette fermeture des ETAPes, pour être effective, engendre des besoins additionnels en infrastructures et commodités scolaires pour lesquels des interventions d'urgence sont nécessaires. Elles bénéficieront aux

enfants des zones abritant les 6 sites des réfugiés aménagés à Ngam et Borgop dans la région de l'Adamaoua et à Lolo, Mbile, Timangolo et Gado dans la région de l'Est (Réf. Annexe #02).

Pour être équitable et promouvoir la coexistence pacifique entre les populations réfugiées et hôtes, les interventions prendront en compte leurs enfants en âge scolaire, déjà inscrits à l'école ou se trouvant hors de l'école.

5.1.2. Région de l'Extrême-Nord (crise boko haram/bassin du lac Tchad)

Dans la région de l'Extrême-Nord, la situation de scolarisation des enfants est préoccupante dans les trois départements (Logone et Chari, Mayo Sava et Mayo Tsanaga) ayant accueilli le plus grand nombre des déplacés internes, retournés et réfugiés hors camps, selon DTM Round 14 de Juin 2018, (référence carte ci-dessous intégré).



Figure 1 Proportion
PDI+Ref hors camp+f

La forte demande d'éducation pour les enfants d'âge scolaire, représentant 39% de la population déplacée, a apporté une pression supplémentaire sur les écoles existantes dans ces trois départements. Bien que le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers aient consenti des efforts louables, la non scolarisation des enfants dans ce contexte de crise causé par la secte Boko Haram les expose à la délinquance, au recrutement forcé des garçons, aux grossesses précoces des filles, etc.

Ce projet se focalisera dans les départements du Logone et Chari, du Mayo Tsanaga ainsi que celui du Mayo Sava en raison du poids démographique important en termes de personnes affectées par la crise à l'Extrême Nord. Dans la suite du ciblage et par souci d'équité à l'intérieur de chacun de ces départements, l'arrondissement le plus touché est retenu. A ce critère, deux autres critères sont considérés : (i) la population d'enfants d'âge scolarisable des PDIs+ retournés + réfugiés hors camp (réf. Annexe #03) ;(ii) le ratio élèves/salle de classe.

C'est ainsi que quelques écoles des arrondissements de Makary (Logone et Chari), Mora (Mayo Sava) et Mayo-Moskota (Mayo Tsanaga) où l'on compte le plus grand nombre d'enfants issus de populations déplacées internes menacés d'exclusion scolaire par manque d'environnement d'apprentissage protecteur, sont retenues pour bénéficier des interventions dans le cadre de ce projet. Aussi, une attention particulière sera portée sur les zones d'origine des Personnes Déplacées Internes dans l'optique d'informer le processus de développement de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation.

5.2. Méthodologie de développement du projet

Ce projet est élaboré dans le cadre du Groupe de Travail sur l'Education en situation d'Urgences (ESU) à travers la task force mise en place par le Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE). Le document de projet ainsi que ses annexes ont été soumis à la validation du GLPE avant leur soumission au Secrétariat du GPE.

5.2.1. Evaluation des besoins

Les données ici présentées remontent aux missions conjointes conduites dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua dans le cadre de la sortie des ETAPes mis en place dans les 6 sites des réfugiés depuis 2014. Pour la région de l'Extrême-Nord, les données résultent des évaluations rapides multisectorielles réalisées entre 2016 et 2018. Elles ont été complétées par les rapports de rentrée scolaire 2018-2019 de la Délégation Régionale de l'Education de Base ainsi que le rapport du DTM 14 de Juin 2018.

Des actes administratifs du Ministère de l'Education de Base ont été pris pour la gestion des ETAPes (affectation des nouveaux enseignants, formalisation des ETAPes, création des nouveaux groupe scolaires). Les partenaires ont mis à disposition des estimations de leurs interventions en 2019 (réf. Annexe #04).

Au regard des moyennes élevées du ratio élèves/salle de classe dans les arrondissements cibles (réf. Tableau #04) et des standards nationaux (60), l'estimation des besoins en salles de classe s'est faite sur la base d'un ratio moyen de 78 élèves par salle. L'objectif est d'améliorer à terme les ratios à l'échelle de ces arrondissements, sans toutefois créer de disparités entre les localités.

Quant aux autres infrastructures, les ratios ci-après ont été considérés : 30 tables-bancs/salle de classe, 3 blocs de latrines séparées filles/garçons et dispositifs de lavage de mains par école, un point d'eau (forage avec pompe manuelle) par école (réf. Annexe #05).

Sur la base des faibles acquisitions scolaires des élèves (réf. résultats UAC 2017), le projet intègre un plan de renforcement des capacités des enseignants et du personnel d'encadrement aussi bien sur les thématiques d'éducation en situations d'urgence que les domaines de lecture et de calcul (annexe #06). Le PAEQUE ayant amorcé la distribution des manuels scolaires de base, la dotation des écoles/élèves en livres complémentaires de lecture/calcul et la formation des enseignants à leur utilisation permettra de consolider les efforts déjà consentis. Les acquisitions et la distribution se feront sur la base d'un ratio minimum d'un livre complémentaire pour trois élèves selon la discipline et le titre (5 titres pour la lecture et 3 pour le calcul ont été pré-identifiés). Les écoles recevront également des malles pour la conservation des livres.

L'appel humanitaire lancé par OCHA en 2018 a relevé des besoins importants dans le secteur de l'alimentation. Cependant, le PAM réduit continuellement le nombre d'écoles bénéficiaires des cantines scolaires par manque de financement et le pays ne dispose pas encore d'une politique nationale validée pour l'alimentation scolaire. Dans ce contexte, le présent projet n'adressera pas ces questions, compte tenu de la nécessité d'une réponse immédiate. Cependant, selon les priorités qui émergeront de l'analyse sectorielle, la réflexion sur l'alimentation scolaire pourrait être affinée.

5.2.1.1. Régions de l'Est et Adamaoua (crise centrafricaine)

Des missions conjointes (MINEDUB – Partenaires) ont été réalisées aux mois d'avril et de juin 2018. Des discussions et des consultations ont eu lieu avec tous les partenaires du secteur sur le terrain (UNICEF, UNHCR, Plan International, LWF, CRS, JRS) ainsi que les communautés des réfugiés et hôtes de Borgop, Ngam, Gado, Mbile, Lolo et Timangolo des régions de l'Est et de l'Adamaoua. En effet, une partie des enfants réfugiés sont scolarisés dans les sites et une autre dans les écoles primaires publiques dans les mêmes conditions que les enfants des communautés hôtes. Ces missions ont donc permis d'identifier les

besoins et les options possibles d'inclusion de tous les enfants réfugiés dans les écoles primaires publiques autour des 6 sites aménagés.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, un total de 11,314 enfants (4,913 filles et 6,401 garçons), principalement des classes de SIL et CP, étaient scolarisés dans 112 ETAPes construits dans les 6 sites des réfugiés, ce qui donne un ratio moyen d'élèves/ETAPE de 101. Ces espaces d'apprentissage sont en matériaux provisoires et nécessitent des réhabilitations régulières pour assurer la sécurité des enfants.

Quant aux écoles primaires publiques autour des sites de Borgop et de Ngam pour la région de l'Adamaoua et de Gado, Mbile, Lolo et Timangolo dans la région de l'Est, 7,071 enfants dont 4,089 réfugiés y sont scolarisés dans 92 salles de classe (Adamaoua : 37, Est : 55). Le fichier ci-dessous présente les effectifs d'élèves inscrits dans les sites et les écoles hôtes au cours de l'année scolaire 2017/2018.



Donnees Sites &
Ecoles hotes _ East et

Ainsi, sur la base des données disponibles (fichier ci-dessus) et l'urgence d'assurer une transition aisée pour une scolarisation équitable, l'hypothèse de la fermeture des ETAPes et de l'accueil de tous les enfants (refugiés et ceux des communautés hôtes - niveaux 1,2,3) dans les écoles publiques à la rentrée scolaire 2019-2020 a été retenue. Il s'agira de scolariser **25,676 enfants** dont 18,385 bénéficient déjà de leur droit à l'éducation formelle avec leur inscription dans les ETAPes (11,314 dont 4,913 filles tous réfugiés, encadrés par 96 enseignants bénévoles) et dans les écoles hôtes (7,071 dont 4,089 réfugiés). Par ailleurs, 7,291 enfants actuellement en dehors de l'école, dont 707 des communautés hôtes et 6,584 réfugiés bénéficieront des interventions ciblées en vue de leur inscription/réinscription à l'école.

Tenant compte des ressources disponibles (salles de classe, tables-bancs, enseignants) dans les écoles existantes des zones cibles du projet, le ratio moyen élèves/salle de classe serait 279, ce qui n'est pas soutenable pour une éducation de qualité surtout dans un contexte de réponse d'urgence.

Une situation détaillée de ces effectifs d'élèves et des ressources disponibles (enseignants et salles de classe) dans les zones cibles du projet figure dans l'évaluation des besoins (réf. Annexe #05)

5.2.1.2. Région de l'Extrême-Nord (crise boko haram/bassin du lac Tchad)

L'UNICEF et les partenaires du secteur de l'éducation ont mené des évaluations rapides multisectorielles ayant permis de recenser les besoins prioritaires dans les villages et sites d'accueil des personnes déplacées internes. Les rapports de fin d'année scolaire 2017-2018 et de rentrée scolaire 2018-2019 de la Délégation Régionale de l'Education de Base ont également permis d'avoir une vision globale des besoins du secteur au regard de la situation de crise qui perdure et menace significativement la scolarisation des milliers d'enfants parmi les populations déplacées internes.

Dans les départements cités ci-dessus, les mouvements des personnes s'élargi aux populations retournées et réfugiés hors camp (DTM 14, OIM, Juin 2018). Il ressort que 132,798 enfants constituent la population scolarisable dont 83,913 PDI (Ref. Tableau en annexe #03).

L'analyse comparative des critères au point 5.1.2 prenant en compte les statistiques scolaires mises à disposition par la DREB Extrême-Nord a permis de dégager les gaps aussi bien en salles de classes, qu'en

mobilier et autres matériels didactiques. Le ratio moyen élèves/salle de classe dans les arrondissements de Mora, Makary et Mayo Moskota est de 203, 171 et 201 respectivement.

Le projet couvrira une dizaine d'écoles dans ces trois arrondissements pour un total de **10,632 enfants** dont 36% sont des enfants des populations déplacées (réf. Annexe #05).

5.2.2. Interventions et financements des partenaires

Le mécanisme du cluster² n'étant pas activé pour la crise du bassin du lac Tchad (exactions de Boko Haram), les partenaires du secteur de l'éducation se réunissent au sein du Groupe de Travail Education en Situations d'Urgence (ESU) au niveau national et dans les régions (Est, Adamaoua, Extrême-Nord) ainsi qu'au sein du Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) au niveau national.

Les interventions et financements des partenaires pour 2019 dans les zones d'urgence ciblées par ce projet sont capitalisées dans l'évaluation des besoins afin d'éviter les duplications et la perte des ressources (réf. annexe #05). Certaines de ces interventions, bien que similaires à celles prévues dans le cadre de ce projet, ne se dérouleront pas dans les mêmes zones. Par ailleurs, pour la construction et l'équipement des salles de classe additionnelles et des infrastructures WASH, l'évaluation des besoins ne prend en compte que les prévisions fermes des partenaires.

Quant au Humanitarian Response Plan (HRP), sur un appel total de 17,158,368 USD en 2018 pour le secteur de l'éducation, le pays n'a reçu qu'un montant total de 902,925 USD (5.2% de l'appel). Les principaux donateurs sont le Gouvernement d'Irlande et ECHO.

Le financement d'urgence sollicité auprès du GPE vise à répondre aux besoins essentiels d'éducation des enfants durement affectés par les crises humanitaires. Il vient en complément aux efforts du Gouvernement, notamment à travers la mise en œuvre du Projet d'Amélioration de l'Equité de de la Qualité de l'Education au Cameroun (PAEQUE), et ceux des partenaires pour consolider les résultats obtenus dans les zones ciblées par le projet dans les régions de l'Est, Adamaoua et Extrême-Nord.

5.3. Impacts socioéconomiques du projet

- Tous les élèves (refugiés, déplacés internes, hôtes) inscrits dans les écoles primaires publiques couvertes étudient dans de meilleures conditions grâce à une diminution du nombre d'élèves par classe, à un environnement scolaire global sain et protecteur.
- Les enfants des communautés des réfugiés cohabitent avec ceux des communautés locales et utilisent conjointement et pacifiquement les ressources et infrastructures mises à leur disposition.
- La fréquentation scolaire des enfants dans les zones ciblées est améliorée aussi bien pour les enfants réfugiés que camerounais, spécifiquement les filles, grâce à la mise à disposition de supports d'enseignement et d'apprentissage à tous les enfants.
- Les enseignants bénéficient de meilleures conditions de travail et leurs capacités sont renforcées.
- L'économie locale est améliorée à travers les interventions d'entrepreneurs locaux, la création d'emplois temporaires et l'utilisation de la main d'œuvre locale pour la construction des infrastructures scolaires et de WASH.

² Le cluster a été activé en Octobre 2018 uniquement pour la crise des régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest.

- La santé/qualité de vie des communautés est améliorée avec l'accès à l'eau potable grâce à l'utilisation des points d'eaux et aux bénéfices des bonnes pratiques d'hygiène de leurs enfants (agents de changement)

Les mesures incitatives favorisent la scolarisation et la maîtrise de la santé de reproduction des filles confrontées aux mariages et grossesses précoces, des enfants à besoins spécifiques et atténuent les risques de déperdition scolaire.

5.4. Environnement et garanties sociales

Les impacts sociaux et environnementaux négatifs qui seraient associés à la construction des salles de classes et aux ouvrages d'eau, hygiène et d'assainissement sont minimales. En effet, les constructions seront réalisées dans des écoles primaires publiques existantes et sur des sites spécifiques. En conséquence les activités de génie civil sur l'environnement sont à un niveau acceptable.

Il n'existe pas de problèmes relatifs à l'acquisition des terres du fait qu'elles relèvent du domaine public et toutes les interventions du projet vont être mises en œuvre sur ce même domaine. Les questions d'environnement et d'impact social sont intégrées dans les cahiers de charges de l'UNICEF relatifs au génie civil. Les infrastructures à construire se feront sur la base de l'expérience de l'UNICEF dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de coopération avec le Cameroun. Le bois nécessaire à la fabrication des mobiliers scolaires (tables-bancs, bureaux des maîtres) sera extrait localement étant donné qu'il constitue une ressource naturelle disponible

5.5. Risques fiduciaires : analyse de l'expérience de l'agent partenaire

Mode et système de passation des marchés de l'UNICEF applicables au financement accéléré du GPE

Dispositions contractuelles particulières. Le système de passation de marchés contient des dispositions particulières conformément aux conditions générales. Ces dispositions particulières sont aussi intégrées dans les documents contractuels relatifs à chaque marché et doivent être obligatoirement acceptées et confirmées par une signature du contractant avant la signature définitive du marché par le contractant et l'UNICEF. Il s'agit de dispositions de lutte contre la mauvaise gouvernance, la fraude, le harcèlement, les abus sexuels, la corruption, le travail des enfants, la vente ou la fabrication de mines anti personnel et/ou de ses composants. Toute violation à ces dispositions entraîne ipso-facto la résiliation du contrat sans aucune compensation et la radiation définitive de tous les marchés ou consultations que l'UNICEF aura à lancer dans le futur.

Responsabilités institutionnelles. Les bureaux pays ont l'autorisation de s'approvisionner localement pour les programmes pour lesquels des accords de coopération ont été signés ou pour le bénéfice d'autres bureaux de l'UNICEF quel que soit la valeur, à l'exception : (a) des produits requérant un contrôle rigoureux de qualité tels les médicaments et les produits vivriers ; (b) des constructions ou réhabilitations d'infrastructures d'éducation, de santé, de protection des enfants et de traitement des eaux dont la valeur estimée est supérieure ou égale à 100,000 dollars américains par marché. Cependant, pour les constructions qui seront financées sur les fonds d'urgence du GPE, le bureau de l'UNICEF Cameroun sollicitera une autorisation globale de passation de marché basée sur le programme annuel de construction. Cette procédure réduira grandement le délai de revue par les experts de l'UNICEF basés à Copenhague.

Processus de passation et d'attribution des marchés. Pour obtenir les meilleurs prix tout en préservant la qualité des travaux, des biens et services à acquérir, l'UNICEF se base sur des processus transparents et concurrentiels. Il recourt aux appels d'offre compétitifs et le contrat est octroyé au fournisseur offrant le meilleur rapport coût/qualité conformément aux spécifications techniques, la durée de vie du produit, les délais de livraison, et le service après-vente, en cas de besoin.

Evaluation des prestataires. Avant qu'un nouveau prestataire soit potentiellement accepté ou enregistré à l'UNICEF, un processus de pré qualification est conduit. Ce processus commence avec la réception d'un formulaire du profil des fournisseurs de l'UNICEF dûment rempli et signé par l'entreprise ou l'agence, avec la documentation fournissant des informations détaillées pour la première évaluation. En cas de nécessité, les fournisseurs ayant soumissionné sont invités à une réunion de pré-soumission pour recevoir des clarifications sur les exigences de l'appel d'offre afin de leur permettre d'avoir une compréhension commune du dossier.

Processus d'attribution des marchés. Les soumissions sont évaluées selon les critères suivants : (a) conformité aux exigences techniques par rapport aux besoins ; (b) le plus bas prix acceptable ; (c) compatibilité des dates de livraison avec le plan de mise en œuvre du projet. Après l'évaluation des offres, l'avis favorable du Comité de Revue des Contrats et l'approbation du Représentant, le contrat est adressé au soumissionnaire retenu aux prix et termes de l'offre tels qu'acceptés. L'avis du Comité de Revue des Contrats (CRC) est requis pour tous les engagements financiers supérieurs ou égaux à 50,000 dollars américains ou l'équivalent en monnaie locale. Le **rôle du Comité de Revue des Contrats** est d'assurer que : (a) les intérêts de l'UNICEF sont protégés ; (b) l'approvisionnement est effectué en suivant les règles financières ; (c) les procédures établies ont été respectées ; (d) les autorisations appropriées ont été obtenues pour l'engagement des fonds.

Administration des contrats. Des mesures adéquates sont prises pour assurer que les activités suivantes de l'administration des contrats sont réalisées après la signature de contrats institutionnels. Il s'agit de la conformité avec les exigences du contrat, des mesures des performances et rapports, de la gestion des modifications des contrats, de la résolution des réclamations et contentieux.

Monitoring des interventions. En ce qui concerne la **construction des ouvrages**, l'UNICEF Cameroun signera des contrats avec des entreprises tierces internationales pour assurer le « Third Party Monitoring » et des missions conjointes seront également organisées dans le cadre du GLPE et du Groupe de travail (ESU) régional (Est, Adamaoua, Extrême-Nord) pour assurer le respect des cahiers de charges. Les ingénieurs du Gouvernement (MINEDUB, MINEE) et les équipes des bureaux de zones de l'UNICEF à Bertoua et à Maroua seront mises à contribution pour procéder à un suivi de proximité. Pour ce qui est du **transfert des fonds** aux structures gouvernementales et aux ONGs, l'UNICEF contracte avec des cabinets d'audit qui réalisent des visites programmatiques et des vérifications ponctuelles pour un contrôle toujours plus accru de l'utilisation des ressources mises à leur disposition et l'atteinte des résultats pour les enfants.

Paiements : Tout paiement d'avance, si accepté, ne peut se faire avant la réception de la garantie émise par la banque du contractant. Les termes de paiement de l'UNICEF sont normalement de 30 jours après réception des documents complets incluant les factures originales et les preuves de livraison des biens ou

services. Dix pour cent (10%) de la valeur des contrats de construction est retenu pour une période d'un (01) an après la livraison des ouvrages comme une garantie contre des défauts potentielles.

5.6. Autres risques et mesures d'atténuation

Tableau 5 : Risques du projet et mesures de mitigation

Risques	Mesures d'atténuation du risque
<p>1. Problème de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès limité aux zones d'intervention du projet du fait de leur proximité avec les pays voisins qui sont dans des situations de crises politiques (RCA) et en lien avec le terrorisme (Nigeria) • Fermeture/attaque d'autres écoles y compris celles ciblées par le projet, spécifiquement à l'Extrême-Nord 	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de la situation sécuritaire de l'UNDSS sera toujours prise en compte dans le déploiement des équipes sur le terrain et la notion de criticité des programmes³ sera suivie. • Avec la signature de la déclaration « safe school » par le Cameroun, le projet va (i) renforcer le plaidoyer pour la sécurisation des écoles et la réouverture des 68 écoles fermées à l'Extrême-Nord et (ii) réaliser des campagnes de sensibilisation pour impliquer les communautés et les écoles dans la sécurisation des infrastructures.
<p>2. Risques au niveau de la mise en œuvre du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • La qualité des ouvrages n'est pas conforme au cahier de charges (DOA) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNICEF dispose des accords à long terme (LTA) qui ont également été signés avec des entreprises de construction et des entreprises de contrôle de qualité. Ces accords à long terme visent un triple objectif : (i) diminuer la durée des processus de sélection des entreprises ; (ii) faire des économies d'échelle et (iii) améliorer la qualité des infrastructures. Des données actualisées sont disponibles sur les entreprises locales spécialisées dans le domaine de BTP et celles sur l'étude de marché des fournisseurs locaux réalisée en avril 2017. • De même, l'UNICEF mettra en place une unité qui sera pilotée par un ingénieur en génie civil et entièrement dédiée au suivi de la construction des ouvrages en étroite collaboration avec le programme WASH. De plus, les ingénieurs du MINEDUB et du MINEE (niveaux national et régional) accompagneront l'UNICEF dans son rôle de contrôle de la qualité des ouvrages. • Enfin, l'UNICEF sollicitera les services d'entreprises tierces spécialisées pour fournir les services d'assurance qualité des ouvrages et mobiliers scolaires par rapport

³ Il s'agit d'un cadre commun des agences de l'ONU pour la prise de décision qui relève d'une approche structurée et systématique assurant que les programmes critiques sont mis en œuvre à des niveaux de risque acceptables

Risques	Mesures d'atténuation du risque
<ul style="list-style-type: none"> Absence d'instituteurs pour les salles de classe additionnelles construites 	<p>aux Dossiers d'Appels d'Offres (DAO). Ces entreprises seront constamment sur le terrain pour suivre la réalisation des constructions et les paiements des prestataires sont faits sur la base de présentation des rapports co-signés avec les responsables scolaires sur le terrain et les photos des chantiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'engagement du Gouvernement à accorder la priorité aux zones ayant bénéficié de la construction de nouvelles classes dans l'affectation des enseignants est confirmé par le MINEDUB. De même, les Délégués régionaux de l'éducation de base (DREB) de l'Extrême-Nord, Est et Adamaoua seront invités à procéder au redéploiement des enseignants de leurs régions pour couvrir le besoin qui sera créé avec la construction des nouvelles salles de classe dans les écoles existantes. Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative vient de finaliser le recrutement de 1,000 enseignants. Ces nouveaux effectifs devraient être déployés dans les écoles dès la rentrée 2019/2020. A travers la DEMP, le MINEDUB s'assurera que les écoles couvertes par le projet d'urgence bénéficient prioritairement de ces affectations (annexe #07 Engagement du MINEDUB sur le déploiement des enseignants dans les écoles cibles bénéficiaires des salles de classe additionnelles). Une attention particulière sera maintenue au cours des prochains recrutements d'instituteurs prévus dans le cadre du PAREC. Sur la période 2019-2023, ce programme envisage le recrutement de 12,000 nouveaux enseignants de manière à assurer, à terme, le déploiement d'au moins 3 instituteurs (payés par l'Etat) dans 95% des écoles primaires publiques à l'échelle nationale. Le Gouvernement s'engage à accorder une attention particulière aux écoles du milieu rural et celles accueillant des réfugiés et déplacés.
<p>3. Retard de mise en œuvre du projet dans les délais initiaux de 12 mois</p>	<p>Une unité dédiée à la construction des salles de classe et des ouvrages WASH sera mise en place. L'appui du Services des Approvisionnements et de la Logistique de l'UNICEF -Cameroun et de la Division des Approvisionnements de l'UNICEF basé à Copenhague sera effectif pour accélérer le processus de construction et de gestion des différentes commandes de matériel d'enseignement et d'apprentissage.</p>

Risques	Mesures d'atténuation du risque
	Grace aux missions conjointes régulières dans le cadre du Groupe de travail de l'ESU et du GLPE, les dispositions seront prises en temps opportun en cas de nécessité d'extension de la durée de mise en œuvre du projet.
4. Mécontentement des communautés hors zones couvertes ne bénéficiant pas directement des interventions du projet, dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, avec un impact négatif sur la cohabitation pacifique.	Le projet prévoit d'améliorer l'environnement des écoles bénéficiaires en restant dans la moyenne des conditions d'apprentissage des élèves des écoles des arrondissements cibles. Par ailleurs, le projet prévoit de faire bénéficier les formations et la supervision pédagogique à l'ensemble des enseignants et de doter toutes les écoles des arrondissements couverts en livres complémentaires.

5.7. Durabilité et appropriation du projet

Tout comme dans le fonctionnement des Groupes de travail d'éducation en situations d'urgence et du GLPE, l'implication du MINEDUB et des structures aussi bien du niveau national que déconcentré restera effective dans la mise en œuvre, le monitoring et l'évaluation des interventions de ce projet.

Les réunions mensuelles tenues à Yaoundé, à Bertoua/Ngaoundéré/Meiganga et à Maroua seront le cadre règlementaire de discussions et d'échanges entre le MINEDUB et ses partenaires pour s'assurer de l'appropriation des interventions mises en œuvre et contribuer à la recherche permanente de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Des réunions ad hoc seront tenues selon l'urgence de répondre à une situation particulière.

Les Associations des Parents d'Elèves et des Enseignants (APEE) et les Comités de Gestion (COGES), comme acteurs et partenaires du secteur de l'éducation sur le terrain, seront capables davantage pour leur participation active dans la vie de l'école, notamment pour les approches de mobilisation/sensibilisation communautaire, l'entretien des infrastructures scolaires y compris de WASH et les activités de cohésion/cohabitation pacifique entre les communautés bénéficiaires des interventions du projet.

Dans le cadre du PAREC, il est prévu le développement une politique nationale de gestion holistique des enseignants. Elle définira, par exemple, des mécanismes de rotation des enseignants dans les zones les plus difficiles/d'urgence ainsi que les mesures incitatives pour garantir l'assiduité des enseignants affectés dans ces zones. Le Gouvernement envisage également de renforcer les capacités des enseignants sur l'utilisation du nouveau curriculum qui met l'accent sur l'enseignement de la littérature à travers des livres de contes et de poésie. L'enseignement/apprentissage de la lecture reste une priorité du Gouvernement qui entend continuer à renforcer les mécanismes existants pour relever les défis que posent la lecture et le calcul pour les élèves, tout en restant attentif à l'évolution de la situation à travers les résultats produits par l'unité des acquis scolaires.

Le renforcement des capacités des enseignants sur les thématiques ESU, va, quant à lui, élargir le noyau de formateurs et d'enseignants outillés pour la prise en charge effective des élèves en situations de crise, créant ainsi une masse critique d'acteurs à même d'impulser des dynamiques de résilience. La préparation

et la réponse aux urgences occupent déjà une place prépondérante dans le processus de l'analyse sectorielle, ce qui permet de renforcer le lien entre les interventions humanitaires et celles de développement dans l'élaboration de la prochaine stratégie du secteur.

Quant aux formations, le plan de formation du projet s'intègre dans celui développé annuellement par l'IGE dans le cadre de la formation continue des enseignants à travers les bassins et journées pédagogiques. Il est attendu que les compétences acquises par les maillons de la chaîne de supervision pédagogiques de niveaux régional et départemental, bénéficieront également aux enseignants des arrondissements non couverts par ce projet. Afin de ne pas perturber le déroulement des classes, les formations des enseignants seront organisées au niveau local et principalement durant les vacances scolaires. Aussi, le MINEDUB à travers, la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire, la Direction des Ressources Humaines et les Délégations Régionales de l'Education de Base, veillera à stabiliser les enseignants bénéficiaires des formations à l'intérieur de la zone couverte par le projet.

Comme toutes les écoles primaires publiques du Cameroun, celles couvertes par le projet continueront de bénéficier du paquet minimum fourni annuellement par les Collectivités Territoriales Décentralisées. Elles bénéficieront également des dotations en manuels scolaires prévues dans le cadre de la mise en œuvre du PAREC.

Les interventions proposées dans le cadre de ce financement, sont alignées sur les priorités et stratégies du Gouvernement.

5.8. Gestion des plaintes

5.8.1. Dispositif d'examen et de dépôt des plaintes des bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet seront informés qu'ils pourront appeler une ligne verte en cas de besoin d'assistance. La Ligne Verte (LV) est un mécanisme de veille et de référencement fonctionnel de 07h à 20h 7j/7, et accessible en français, anglais et fulfulde. Le mécanisme est basé à Yaoundé mais couvre l'ensemble du territoire. Le projet mis en œuvre dans un nombre limité de communes des régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord bénéficie de la couverture de la ligne verte et touche les populations camerounaises, centrafricaines et nigérianes vivant dans les localités couvertes par un réseau de téléphonie mobile camerounais. A travers la ligne verte (LV), ces populations pourront bénéficier d'informations, de conseils, d'un suivi individualisé, et d'un système de dénonciation et de dépôt de plainte par appel. Suivant la présence et l'accessibilité des services sociaux de base dans les localités, elles pourront également bénéficier d'un référencement vers les services adaptés.

La Ligne Verte a un impact direct sur le renforcement de l'accès, de la coordination et de la protection des populations au niveau national. Le service sert les bénéficiaires appelants, les communautés ainsi que la communauté humanitaire elle-même en assurant un lien constant avec l'ensemble des administrations du pays. En effet, les populations victimes d'incidents de protection, notamment de Violences Basées sur le Genre (VBG), peuvent appeler la ligne verte (LV) pour bénéficier des conseils, des orientations et des référencements vers des structures adéquates, en garantissant la protection de leurs données. Les cas urgents sont redirigés vers des structures de prise en charge adaptées disponibles, notamment médicales, assurant ainsi la survie des victimes et préservant leur sécurité. L'activité de la ligne verte fera l'objet d'un rapport mensuel détaillé et chiffré qui sera partagé à tous les acteurs humanitaires afin d'améliorer la réponse.

La plateforme U-Report de l'UNICEF sera également mise à profit dans le cadre de ce projet. Elle contribuera à capter l'avis et les perceptions des populations bénéficiaires sur la qualité de la réponse humanitaire, ainsi que celle des services de prises en charge à travers des sondages trimestriels.

5.8.2. Dispositif d'examen et de dépôt de plaintes pour la passation de marchés

En ce qui concerne la construction des infrastructures et la fabrication des mobiliers scolaires, l'UNICEF signe avec les prestataires/entreprises un contrat au terme de l'attribution des marchés qui stipulent clairement les clauses applicables en cas de litiges.

6. Objectifs du projet

6.1. Objectif général

Objectif général : Améliorer les conditions d'apprentissage des enfants pour une éducation inclusive de qualité dans les écoles primaires publiques hôtes de la zone du projet.

L'approche du projet s'inscrit dans une dynamique de complémentarité des actions du Gouvernement et des partenaires en présence. C'est ainsi qu'en plus des réalisations déjà effectuées, il prend en compte les interventions futures projetées par les différents acteurs du secteur (réf. Annexe #04). **Le projet d'urgence capitalisera sur les interventions menées par le PAEQUE, notamment le renforcement de capacités des enseignants et la dotation des écoles en livres complémentaires de lecture et de calcul.**

Ce projet a été développé pour apporter une solution d'urgence à la fermeture des ETAPES. Des mesures transitoires ont été prises par le Gouvernement dès la rentrée scolaire 2018/2019, notamment la scission des écoles hôtes des régions de l'Est et de l'Adamaoua abritant les sites de réfugiés centrafricains, pour palier à la forte demande d'éducation des familles. Cependant, cette scission a impliqué l'application de double-flux dont la mise en œuvre effective reste un défi, pour plusieurs raisons, selon le MINEDUB. En effet, le double flux ne permet pas de couvrir toutes les tranches horaires hebdomadaires de manière à achever le programme scolaire annuel. L'application du double-flux est encore plus difficile à mettre en œuvre dans les écoles de l'Extrême-Nord, particulièrement pendant la longue saison sèche quand les températures sont très élevées dans les après-midis, avec des répercussions évidentes sur le rythme d'apprentissage.

Le projet d'urgence entend contribuer à l'amélioration de l'offre d'éducation de base inclusive et de qualité dans les régions de l'Est, Adamaoua et Extrême-Nord. Il sera question d'améliorer les conditions d'apprentissage des enfants déplacés, retournés, réfugiés et des communautés hôtes. Aussi, le projet permettra que : (i) au moins 23,634 élèves (réfugiés, déplacés internes, communautés hôtes) soient inscrits dans les classes additionnelles des écoles hôtes, (ii) 80% enfants réfugiés non scolarisés/déscolarisés soient inscrits/réinscrits à l'école, et (iii) le ratio élèves-maitre des écoles bénéficiant des nouvelles salles de classe sera à 78/1 au terme du projet, partant de 250/1, 155/1 et 183/1 respectivement pour les régions de l'Est, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord.

6.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques suivants sont attendus du projet :

- 1- Renforcer les capacités d'accueil des écoles publiques autour des 6 sites de réfugiés aménagés de Ngam et Borgop dans la région de l'Adamaoua et de Lolo, Mbile, Timangolo et Gado dans la région de l'Est ainsi que celles des arrondissements de Makary, Mora et Mayo Moskota dans la région de l'Extrême-Nord et y stimuler la demande d'éducation.
- 2- Mettre en place des conditions d'apprentissage inclusives et protectrices pour les filles et garçons inscrits dans les écoles publiques autour des 6 sites de réfugiés aménagés de Ngam et Borgop dans la région de l'Adamaoua et de Lolo, Mbile, Timangolo et Gado dans la région de l'Est ainsi que celles des arrondissements de de Makary, Mora et Mayo Moskota dans la région de l'Extrême-Nord pour une éducation de qualité.
- 3- Coordonner et gérer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet selon le plan opérationnel prévisionnel de mise en œuvre en annexe #08.

7. Composantes du projet

7.1. Composante 1 : Renforcement des capacités d'accueil des écoles hôtes les plus affectées par les crises [de la RCA et de Boko Haram] et stimulation de la demande d'éducation

7.1.1. Objectif

Cette composante vise à doter les écoles des commodités nécessaires permettant d'améliorer les conditions d'apprentissage pour permettre l'inscription d'un plus grand nombre d'enfants réfugiés, des déplacés internes et ceux issus des communautés hôtes et veiller à leur maintien à l'école.

En intégrant les enfants des niveaux SIL et CP des ETAPes de Ngam et Borgop dans la région de l'Adamaoua et de Lolo, Mbile, Timangolo et Gado dans la région de l'Est, et la mobilité des populations dans la région de l'Extrême-Nord (déplacés et retournés), cela exigera la construction de 303 salles de classe additionnelles dans les écoles publiques de ces zones pour répondre à la demande d'éducation d'au moins 23,364 enfants d'âge scolaire primaire. L'équipement de ces nouvelles salles de classe en tables-bancs permettra prioritairement de réduire les ratios élèves/salle de classe et élèves/place assise. L'inscription des nouveaux élèves et la réinsertion des déscolarisés seront facilitées avec l'implication des parents qui seront suffisamment sensibilisés et mobilisés pendant la phase de construction des infrastructures.

7.1.2. Description

La composante consistera en : (i) la construction des 303 salles de classe additionnelles y compris deux tableaux muraux dans chacune d'elles, sur la base des standards officiels. Chaque salle de classe construite sera équipée de trente tables-bancs et d'un bureau du maître ; (ii) la construction des 32 bureaux de directeurs, avec un espace pour la sécurisation des matériels didactiques et autres supports pédagogiques dont elles seront dotées ; (iii) la construction des 32 blocs de latrine séparées (3 cabines par bloc) pour les filles et les garçons, avec des dispositifs de lavage des mains, et de 32 forages équipés de pompes manuelles ; (iv) la promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire (wash-in-school) ; (v) l'organisation de programmes accélérés au bénéfice de 1,000 enfants déscolarisés/non scolarisés et (vi)

la mobilisation et sensibilisation de 6,500 parents ainsi que le plaidoyer pour la mise en œuvre de « safe school ».

Il est à noter que les écoles bénéficiaires des constructions prévues dans ce projet ne sont pas prises en compte dans le Journal des projets du Budget d'Investissement Public (2019).

S'agissant des tables-bancs, tout en tenant compte du stock disponible dans les ETAPES pour les régions de l'Est et l'Adamaoua, ce projet n'équipera que les nouvelles salles de classe. Toutefois, si un gap venait à être observé, l'Agent partenaire le couvrirait avec ses propres ressources.

Cette composante comprend donc quatre (04) sous-composantes :

- Construction et équipement des nouvelles salles de classe et des bureaux de directeurs ;
- Construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement et organisation des activités de « wash-in-school » ;
- Mise en œuvre du curriculum accéléré pour la réinsertion des enfants déscolarisés (CARED) ;
- Renforcement de la participation et de l'engagement communautaire et plaidoyer pour l'application de la déclaration « safe school ».

7.1.3. Stratégies de mise en œuvre par sous-composante

7.1.3.1. Construction et équipement des nouvelles salles de classe et des bureaux des directeurs

Sur la base de son expérience dans les situations d'urgence et selon ses propres procédures, l'Agent Partenaire (UNICEF) collaborera techniquement avec les services de la Division de la Planification des Projets et de la Coopération du Ministère de l'Éducation de Base pour la construction des salles de classe. L'UNICEF contractera avec les entreprises privées de BTP sur la base des dossiers d'appels d'offres (DAO) qui seront publiés. Toutefois, les entreprises dont les prestations antérieures avec l'UNICEF, dans le cadre de ses financements propres ou d'autres bailleurs, n'ont pas été satisfaisantes ne seront pas sollicitées dans le cadre de ce financement.

Le processus de passation de marché pour cette sous-composante sera intégralement conduit par le Service « Approvisionnements et Logistique » de l'UNICEF. Une unité de construction sera mise en place et travaillera avec les experts spécialisés dans les travaux de génie civil des services centraux et déconcentrés du MINEDUB pour l'élaboration des dossiers DAO. Sur la base du cahier de charges, l'UNICEF contractera avec les entreprises de BTP, sur une base compétitive, avec les mieux-disant selon les sites du projet.

Pour garantir la construction et l'équipement des ouvrages prévus dans les délais (12 mois), des lots seront constitués selon la localisation des sites afin de réduire les risques de retard de livraison. Le plan d'allotissement détaillé ainsi que le planning opérationnel de réalisation des ouvrages sont en annexe (annexes # 9 et 10).

Le bureau de l'UNICEF Cameroun bénéficiera de l'appui technique de la Division des Approvisionnements de l'UNICEF basée à Copenhague, comme l'exige les procédures pour la construction des infrastructures

dont le montant est supérieur ou égal à 100,000 dollars américains. A ce titre et pour éviter tout retard et garantir la qualité des ouvrages/livrables, des firmes indépendantes d'assurance qualité seront contractées. Conformément au cahier des charges des entreprises des BTP, ces firmes seront responsabilisées pour : (i) suivre la construction des ouvrages lors des principales phases de mise en œuvre, (ii) produire les rapports sur les écarts observés sur le terrain par rapport au cahier des charges et recommander des mesures correctives appropriées ; (iii) surveiller les délais de réalisation par rapport au planning et recommander des réajustements en cas de retard. Les paiements des prestataires et la remise provisoire des ouvrages seront conditionnés par les rapports positifs des évaluations des firmes d'assurance qualité. La réception finale des ouvrages interviendra 1 (un) an après la réception provisoire qui a connu une retenue de garantie de l'ordre de 10 % du montant du contrat de chaque prestataire. Le paiement de cette garantie intervient avec la levée totale des réserves émises et l'absence de défauts majeurs sur les ouvrages.

Pour ce qui est de l'équipement en mobilier scolaire (tables-bancs, chaises et tables des maîtres) le projet y contribuera en dotant les salles de classes nouvellement construites dans ces écoles primaires publiques en tables bancs, tableaux muraux, chaises et tables du maître. Ce mobilier permettra d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage et la proportion d'élèves disposant d'une place assise. Les données actuelles font état des proportions de 51 % à l'Est, 71 % dans l'Adamaoua et 31 % dans l'Extrême-nord.

Sur la base de l'expérience dont dispose l'Agent Partenaire dans le domaine de la fabrication et de la dotation des écoles en mobilier scolaire et tenant compte des standards nationaux, l'UNICEF à travers son Service des « Approvisionnements et Logistique », procédera à un appel d'offre national compétitif. Les offres provenant des grandes menuiseries qui présentent une expérience certaine et ont déjà réalisé avec satisfaction des contrats avec l'UNICEF ou les autres partenaires, bénéficieront d'une attention particulière. En outre, la localisation de la menuiserie, notamment sa proximité par rapport aux sites bénéficiaires du projet, constituera un élément majeur d'appréciation et de classement des offres. Dans le même sens et avant la signature des contrats, le rapport d'analyse de l'état des équipements et de la fiabilité des systèmes de maintenance des différentes entreprises shortlistées, servira de critère pour la sélection définitive.

Le Cameroun, du fait de sa situation dans le bassin du Congo et de sa qualité de deuxième massif forestier mondial, dispose de nombreuses essences en bois (une cinquantaine dont les principales sont connues sous les noms d'*acajou d'Afrique*, *moabi*, *movingi*, *bubinga*, *bilinga*, *ébène*, *iroko*, *padouk*, *sapelli* etc.). Ceci facilitera la réalisation de 2,400 tables-bancs pour les salles qui seront construites par le projet et de 303 chaises et tables de maîtres au niveau local.

Eu égard à la délicatesse du bois, un mécanisme de suivi rapproché permettra d'assurer une vigilance accrue aux phases critiques de traitement, de séchage du bois et d'assemblage des pièces. Ce dispositif permettra par ailleurs de s'assurer de la qualité des finitions (ponçage et vernis).

Par ailleurs, le processus d'assemblage des pièces se fera sur les sites, et donnera lieu à des ateliers pratiques ouverts à l'observation, la curiosité, l'information des enfants. De même, il impliquera les communautés locales qui seront sensibilisées sur leurs rôles et responsabilités dans la sécurisation du mobilier scolaire, généralement utilisé comme bois de chauffe.

7.1.3.2. Construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement et « wash-in-school »

Du fait de l'impact des maladies hydriques et celles liées à l'hygiène sur la scolarisation des enfants, ces écoles cibles seront dotées d'ouvrages d'eau, hygiène et assainissement pour améliorer l'accès des enfants à l'école et la promotion de bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire.

La construction des ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement bénéficiera de l'appui technique du Programme WASH de l'UNICEF qui travaille déjà avec le Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE). Ce dernier sera mis à contribution tout au long du processus y compris pour la réalisation des analyses bactériologiques et physico chimiques garantissant la qualité de l'eau.

Les procédures de passation des marchés et d'assurance qualité sont les mêmes que celles de la sous-composante construction des salles de classe.

Par ailleurs, par le biais du Ministère de l'Education de Base et des associations locales incluant les réfugiés, les APEE et Associations de Mères d'Elèves (AME) seront mobilisées autour des actions à haut impact pour la promotion des bonnes pratiques d'hygiène ainsi que l'encadrement des clubs d'hygiène dans les écoles. Les supports (affiches, posters, livrets) déjà produits par le MINEDUB avec le financement de l'UNICEF seront mis à la disposition des écoles bénéficiaires des nouvelles infrastructures. Avec ces supports appropriés, les enseignements deviendront beaucoup plus pratiques, permettant aux enfants de devenir des véritables agents de changement au sein de leurs communautés. Avec l'appui de l'unité « Communication pour le Développement » de l'UNICEF, des quizz et autres compétitions seront organisées en vue d'une saine émulation entre les écoles et les communautés.

7.1.3.3. Mise en œuvre du curriculum accéléré pour la réinsertion des enfants déscolarisés (CARED)

Malgré les efforts déployés depuis l'arrivée des enfants réfugiés et déplacés internes dans les communautés hôtes pour leur scolarisation, un grand nombre d'enfants ne sont pas inscrits à l'école, et leur rang s'agrandit quotidiennement avec la forte déperdition scolaire.

Le projet entend travailler avec l'appui des communautés pour identifier tous les enfants (réfugiés, déplacés internes, enfants issus des communautés hôtes) en âge scolaire mais non scolarisés et déscolarisés, et à leur accorder la chance de bénéficier des programmes accélérés, en vue de leur inscription/réinscription à l'école. 1,000 enfants seront ciblés par ces interventions dont 500 à l'Est, 300 à l'Extrême-Nord et 200 dans l'Adamaoua.

En prévision des besoins énormes qui pourraient se dégager suite aux sessions de mobilisation communautaire, la priorité sera accordée aux enfants les plus vulnérables. Le surplus d'enfants recensé sera pris en compte dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de l'UNICEF et d'autres partenaires à l'instar de Plan International Cameroon.

Cette activité (CARED) qui contribue à l'amélioration de l'accès à l'éducation des enfants non scolarisés et déscolarisés est mise en œuvre en trois phases : (i) identification des enfants déscolarisés depuis plus de

2 ans et/ou plus dans les communautés à travers des visites et discussions communautaires; (ii) formation/recyclage des enseignants sur le curriculum accéléré et des directeurs dans l'organisation et la gestion de l'activité qui se passe pendant les grandes vacances ; (iii) prise en mains, pendant 8 semaines, des enfants identifiés et leur re/inscription à l'école. Cette dernière phase comprend également un pré-test pour déterminer le niveau/classe de l'enfant et un post-test couronné par un parchemin qui permet de faciliter la réinsertion scolaire des enfants ayant bénéficié du programme accéléré, les « caredois ». Des campagnes go/back-to-school seront conduites dans le but de galvaniser les communautés en faveur du retour effectif des enfants à l'école.

La mise en œuvre des curricula accélérés sera assurée à travers le mécanisme de transfert d'espèces aux structures déconcentrées du MINEDUB et aux ONG/OBC dans les zones de projet. Elle se déroulera pendant les vacances scolaires (juillet-août) au sein des écoles primaires publiques. Elle implique les acteurs pédagogiques des zones ciblées notamment, l'Inspecteur Coordonnateur des Enseignements, l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base, les animateurs Pédagogiques, les directeurs et les enseignants.

7.1.3.4. Renforcement de la participation et de l'engagement communautaire et plaidoyer pour l'application de la déclaration « safe school »

Cette sous-composante vise à engager de manière proactive 6,500 personnes au sein des communautés cibles autour des différentes interventions du projet. Elle constitue une condition essentielle à l'atteinte de l'objectif principal du projet ainsi qu'à l'appropriation des résultats par les bénéficiaires et les parties prenantes. Pour permettre aux enfants réfugiés, retournés et déplacés d'âge scolaire d'accéder aux écoles publiques hôtes et obtenir l'adhésion des communautés où seront construites des salles de classe additionnelles, des informations précises leur seront fournies en temps opportun pour encourager les comportements positifs à la scolarisation des enfants. Tout au long de l'année scolaire, le dialogue communautaire sera conduit aussi bien avec les réfugiés, les retournés/déplacés que les populations hôtes en vue de promouvoir la cohabitation pacifique. Des sessions de sensibilisation à l'endroit des communautés seront également organisées tout au long du processus de construction pour le bon usage, la maintenance et la sécurisation des infrastructures et les mobiliers. Les actions majeures ci-dessous seront menées :

- Sessions de plaidoyer auprès des leaders locaux, réfugiés et communautés hôtes pour leur adhésion au projet
- Renforcement du dialogue communautaire et de la cohésion sociale
- Renforcement des connaissances des communautés sur l'éducation (inscription, maintien des enfants à l'école) et sur le projet
- Plaidoyer auprès des autorités pour la sécurisation des écoles ainsi que la réouverture de celles qui sont encore fermées à l'Extrême-Nord et campagnes de sensibilisation pour impliquer les communautés et les écoles dans la sécurisation des infrastructures (mise en œuvre de la déclaration « safe school » endossée par le Cameroun en Septembre 2018).

Ce volet sur la participation communautaire sera réalisé avec l'appui de l'unité « Communication pour le Développement » de l'UNICEF (C4D) à travers des PCA avec des ONGs internationales et locales (Plan International Cameroon, Adventist Development and Relief Agency, Coheb International) qui ont déjà une

expérience avec l'UNICEF et d'autres partenaires de développement dans le cadre de la réponse d'urgence.

7.2. Composante 2 : Mise en place de conditions d'apprentissage inclusives et protectrices

7.2.1. Objectif

Cette composante porte sur les conditions d'apprentissage et vise à contribuer au plein épanouissement de tous les élèves (réfugiés, déplacés, retournés, des communautés hôtes) dans un environnement inclusif et protecteur, où ils disposent des supports d'apprentissage et sont encadrés par des enseignants bien formés et supervisés dans leurs pratiques enseignantes en général et spécifiquement dans l'application des thématiques d'éducation en situations d'urgence et de résilience.

Les formations continues visent à renforcer les capacités des enseignants dans la gestion des classes hétérogènes/multigrades et à grands groupes, avec des élèves présentant des profils variés (réfugiés vivant dans les sites, réfugiés hors camps, déplacés internes, retournés enfants des communautés hôtes) suite à leur exposition aux crises et à des situations traumatisantes ou à la compétition des ressources limitées. Par ailleurs, elles viseront également à renforcer les compétences des élèves en lecture/calcul.

Pour une meilleure restitution des savoir-faire et savoir-être acquis au cours de ces formations, les enseignants bénéficieront des sessions de supervision pédagogique de proximité. Il est attendu que les enfants pris en main par ces enseignants et précisément les réfugiés, acquièrent des compétences solides à même de faciliter leur socialisation et leur intégration.

Pour réduire les coûts directs de la scolarisation qui pèsent sur les parents rendus plus vulnérables à l'épreuve des crises, des supports seront mis à la disposition des élèves et des écoles bénéficiaires du Projet. Un kit scolaire nécessaire pour une année entière sera remis à chaque élève inscrit. Un kit récréatif sera mis à la disposition des élèves de chaque école des arrondissements cibles pour les activités ludiques et de socialisation. Un kit pour l'enseignement des mathématiques sera également distribué aux écoles.

7.2.2. Description

Cette composante comprend deux sous-composantes : (i) renforcement des capacités des membres de la chaîne de supervision pédagogique et des enseignants par la supervision pédagogique de proximité ; (ii) dotation des écoles et élèves en supports didactiques et en livres complémentaires de lecture et de calcul.

La sous-composante 1 relative au renforcement des capacités portera sur les thématiques de l'ESU (éducation à la paix et à la cohésion sociale, l'appui psychosocial et la réduction des risques de catastrophes y compris l'application de « safe school »), la gestion des classes multigrades et des grands groupes, l'utilisation des livres complémentaires en lecture et calcul et l'appropriation du modèle de supervision pédagogique. Le planning de renforcement des capacités des enseignants et des membres de la chaîne de supervision pédagogique est joint à l'annexe #06.

Ces formations bénéficieront à 1,782 acteurs pédagogiques dont 165 membres de la chaîne de supervision pédagogique (ICE, IPR, CPR, DDEB, CPD, IAEB, AP) et 1 617 enseignants des écoles primaires des arrondissements ciblés par le projet.

Pour la sous-composante 2, il sera question de doter les 32 écoles bénéficiaires des constructions de salles de classes additionnelles en : (i) fournitures scolaires pour 36,308 élèves et (ii) kits d'hygiène pour 2,000 élèves filles du niveau 3. Par ailleurs, toutes les écoles primaires publiques (348) des arrondissements ciblés recevront du matériel didactique et récréatif. Elles bénéficieront également, dans le cadre des bibliothèques scolaires, de 201,715 livres complémentaires de lecture et de calcul (readers) ainsi que de 348 cantines pour leur stockage.

7.2.3. Stratégies de mise en œuvre par sous-composante

7.2.3.1. Formation continue et supervision pédagogique des enseignants

Cette sous-composante va bénéficier à l'ensemble des enseignants des 8 arrondissements couverts par le projet afin de produire un plus grand impact dans le moyen terme. Elle s'appuiera sur les plateformes de supervision pédagogique existantes (unités d'animation pédagogique, bassins pédagogiques, journées pédagogiques) pour la formation continue des enseignants et capitalisera sur l'existence du modèle de supervision pédagogique disponible.

Sans entrer en contradiction avec les nouveaux curricula, les formations sur les thématiques de l'ESU se feront sur la base des modules disponibles développés dans le cadre du groupe de travail Education en situations d'urgence. Elles seront conduites par les Inspecteurs d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) sous le lead des Inspecteurs Régionaux, tout en capitalisant sur les pools de *master trainers* déjà existants.

En ce qui concerne la sécurisation des écoles, les contenus de la formation sur la réduction des risques de catastrophes doteront les enseignants des fondamentaux pour procéder à l'analyse des vulnérabilités au sein et autour de l'école et développer des plans de réponses de façon participative avec les élèves. Ces formations vont contribuer à redonner confiance aux élèves, notamment les réfugiés, les déplacés internes et les retournés et favoriser le développement des comportements résilients.

Compte tenu des ratios élèves/maitre élevés, les enseignants seront également formés sur la gestion efficace des classes multigrades. Ils se familiariseront particulièrement aux différentes typologies de gestion des grands groupes. Ces formations seront coordonnées par l'Inspecteur Coordonnateur des Enseignements (ICE) avec l'appui des services centraux de l'Inspection Générale des Enseignements (IGE).

Face aux difficultés persistantes des apprenants en lecture et calcul, à cause notamment de la faible possession et utilisation des supports d'apprentissage, le projet renforcera les capacités des enseignants des niveaux 2 et 3 à l'utilisation des livres complémentaires en lecture et calcul. Cette formation vient en complément aux interventions du PAEQUE dans sa sous-composante 1.2 portant sur la *fourniture des manuels scolaires et autres matériels didactiques aux écoles primaires publiques*. Elle se focalisera sur les techniques et méthodes d'exploitation et de conservation de ces supports d'enseignement et d'apprentissage.

S'agissant de la supervision pédagogique des enseignants, les membres de la chaîne de supervision seront soutenus pour mettre en pratique le modèle de supervision pédagogique de proximité développé par les Inspections Générales des Enseignements du MINEDUB et du MINESEC avec l'appui technique et financier

de l'UNICEF. Ces formations seront assurées sur le terrain par les pools régionaux existants, sous la coordination générale de l'Inspection Générale des Enseignements du MINEDUB

7.2.3.2. Approvisionnement en supports didactiques, récréatifs et en livres complémentaires de lecture/calcul

La dotation des élèves et des écoles ciblées en supports didactiques, d'apprentissage et récréatifs sera effective pour la prochaine rentrée scolaire (2019/2020). Elle s'insèrera dans la campagne globale de l'opération back-to-school avec la réception des nouvelles infrastructures réalisées dans le cadre de ce projet.

Toutes les écoles des arrondissements couverts seront dotées en livres complémentaires de lecture et de calcul pour les élèves des niveaux II et III. Cette dotation sera d'au-moins un livre pour trois élèves par titre et par discipline. Pour assurer l'effectivité de l'utilisation de ces livres, une note de service instruira les autorités locales sur la nécessité d'aménager l'emploi de temps nécessaire à leur exploitation effective par les élèves, en classe, avec l'encadrement des enseignants. Les inspecteurs et les directeurs d'écoles seront mis à contribution pour en faire le suivi. De plus, le projet mettra à la disposition des écoles, des cantines métalliques avec cadenas (1 par école) pour assurer une conservation adéquate des livres distribués.

Sur la base de l'expérience de Programme de coopération UNICEF-Gouvernement du Cameroun en matière de commande et de distribution des supports didactiques et récréatifs, le projet va recourir à la centrale d'achats de l'UNICEF basée à Copenhague et aux fournisseurs locaux pour s'assurer que les kits mis à disposition soient effectivement conformes au contexte et aux besoins des bénéficiaires.

Après la compilation des besoins par les services déconcentrés du Ministère de l'éducation de base, le projet actionnera les processus d'urgence pour un traitement et une mise à disposition accélérée des intrants commandés dans le cadre de ce projet. Ils seront convoyés sur le terrain conformément au mécanisme de distribution existant. Le matériel sera livré et déchargé dans les Délégations Régionales de l'Education de Base concernées. Sous la coordination des bureaux de zone de l'UNICEF de Bertoua et Maroua, les financements seront mis à disposition pour acheminer les intrants au niveau des arrondissements, puis des écoles. Les décharges conséquentes seront signées à chaque niveau, assurant l'information de tous les acteurs et leur redevabilité. Au niveau de l'école, un registre pour la gestion des stocks existe et pourra être consulté en cas de besoin. Le « end-user monitoring » sera conduit de façon conjointe afin d'apprécier l'utilisation effective du matériel par les bénéficiaires finaux ainsi que leurs perceptions sur la pertinence des supports.

7.3. Composante 3 : Coordination et gestion du projet

7.3.1. Objectif

Cette composante vise principalement à assurer un suivi rapproché des interventions du projet en impliquant les structures déconcentrées et à faciliter sa mise en œuvre. Ce projet d'urgence constitue, par ailleurs, une opportunité pour réaliser une évaluation holistique des besoins d'éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, affectées par la crise anglophone.

7.3.2. Description

Cette composante comprend deux sous-composantes : (i) gestion du projet et (ii) suivi-évaluation.

En ce qui concerne la gestion du volet construction des infrastructures et leur équipement, une équipe d'appui technique sera mise en place et s'assurera du respect du chronogramme et des délais contractuels conformément à la matrice élaborée à cet effet. Elle permettra de suivre et de contrôler en temps réel l'avancement des travaux.

Pour la sous-composante suivi-évaluation permettra de monitorer la mise en œuvre des interventions.

7.3.3. Stratégies de mise en œuvre par sous-composante

7.3.3.1. Gestion du projet

La structure générale de gestion des activités de ce projet de financement accéléré par l'UNICEF se présentera comme suit : (a) Maître d'ouvrage : Ministère de l'Education de Base [MINEDUB] du Cameroun ; (b) Maître d'ouvrage délégué : UNICEF-Cameroun. Les dispositions particulières entre le bureau de l'UNICEF et le Gouvernement du Cameroun sont en annexe #11.

Le Groupe Local des Partenaires de l'Education (GLPE) et les coordinations nationale et régionales de l'éducation en situations d'urgence apportent une collaboration technique à la maîtrise d'ouvrage.

Dans la perspective de diminution des risques techniques et fiduciaires durant la mise en œuvre, les procédures opérationnelles de l'UNICEF seront utilisées. Une unité technique sera mise en place pour la gestion du processus de construction des infrastructures scolaires (salles de classe, points d'eau et dispositifs de lavage des mains). Elle travaillera sous la supervision de la section Education et en collaboration avec la section Eau/Hygiène et Assainissement. Les bureaux de zone de l'UNICEF basés à Bertoua et Maroua auront la responsabilité du suivi des interventions du projet en étroite collaboration avec les services techniques compétents du Gouvernement, les structures déconcentrées et les communautés.

Le mode et système de passation des marchés et le dispositif de gestion des plaintes sont décrits aux points 5.5 et 5.8 respectivement. L'information financière du projet se fera à travers le Système de gestion de l'UNICEF (VISION). Pour les constructions des salles de classe, latrines, points d'eau et la fabrication des tables-bancs, le plan d'allotissement de passation des marchés (annexe #9) ainsi qu'un planning opérationnel prévisionnel de mise en œuvre des activités (annexe #10) sont développés.

L'UNICEF recrutera, dans le cadre de ce projet, pour la section Education du Bureau de Yaoundé, un cadre international (Ingénieur en BTP) dont la responsabilité principale sera la coordination et la gestion des sous-composantes 1.1 et 1.2. Celui-ci sera secondé par deux techniciens supérieurs basés dans les bureaux de zone de l'UNICEF à Bertoua et à Maroua pour assurer le suivi de proximité des travaux de construction des infrastructures en collaboration avec les équipes techniques des Délégations régionales du MINEDUB et du MINEE.

Les frais locaux de gestion permettront de couvrir une partie des charges récurrentes générées par la mise en œuvre du projet par le Bureau de l'UNICEF-Cameroun. Ils concernent notamment : (i) l'augmentation

du volume de travail de l'équipe du programme et des opérations au Bureau de Yaoundé et des bureaux de zone de Bertoua et Maroua ; (ii) l'utilisation de la logistique de l'UNICEF : - moyens roulants et de communication, magasins de stockage au niveau central et régional, équipement et mobilier, fonctionnement des bureaux de zone ; (iii) la contribution aux salaires du staff des Opérations.

7.3.3.2. Suivi-évaluation du projet

Les activités qui sous-tendent l'atteinte de l'objectif de la composante se déclinent comme suit :

1. Missions conjointes sur les sites ;
2. Réunions de coordination et de monitoring des interventions sur le terrain ;
3. Collecte des données et production des rapports de mise en œuvre du projet ;
4. Missions de documentation/communication sur les interventions du Projet ;
5. Evaluation des besoins d'éducation dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest.

Le suivi de la mise en œuvre des activités du projet se fera à travers la collecte régulière des données, les missions conjointes, les réunions de coordination aux niveaux national et régional/local et la documentation des bonnes pratiques et leçons apprises en étroite collaboration avec les sections Communication pour le Développement (C4D) et Partnership Advocacy and Communication (PAC) de l'UNICEF.

Des missions conjointes seront conduites par les partenaires et contribueront à déceler grâce aux perspectives croisées, les forces et les faiblesses, pour juguler à temps les menaces pouvant entraver l'atteinte des résultats planifiés.

Les réunions mensuelles de coordination nationale et régionales des urgences et du Groupe Local des Partenaires de l'Éducation seront des plateformes de partage et de discussion des résultats de la mise en œuvre du Projet, y compris les debriefings des missions conjointes.

Avec l'appui de l'Unité de Planification, Suivi et Evaluation de l'UNICEF, un chargé de suivi-évaluation sera recruté pour coordonner les activités de collecte, de traitement et d'analyse des données du projet en vue d'alimenter les discussions dans les plateformes de coordination et l'élaboration des rapports du projet. La collecte des données sera réalisée en étroite collaboration avec les Groupes régionaux de travail sur l'ESU et les services régionaux de la carte scolaire (SOCAPPS), sous la supervision technique de la Division de la Planification, des Projets de la Coopération (DPPC). Les Bureaux de Zone de l'UNICEF en étroite collaboration avec les points focaux régionaux du Programme (Inspecteurs Coordonnateurs des Enseignements) assureront le suivi de la distribution des intrants pédagogiques aux bénéficiaires finaux. En ce qui concerne les formations, l'Inspection Générale des Enseignements (IGE) assurera la coordination et la supervision générale des interventions sur le terrain.

La plateforme U-Report de l'UNICEF sera également mise à profit dans le cadre de ce projet. Elle contribuera à capter l'avis et les perceptions des populations bénéficiaires sur la qualité de la réponse humanitaire, ainsi que celle des services de prises en charge à travers des sondages trimestriels. Après chaque sondage, un rapport détaillé produit par l'équipe de gestion du U-Report, montrant l'évolution des tendances sera partagé à tous les acteurs humanitaires des zones concernées.

La section PAC de l'UNICEF, en collaboration avec la cellule de communication du MINEDUB, assurera la visibilité des interventions du Projet à travers la réalisation de vidéos, photos et « photos essays ». Des histoires à succès sur la scolarisation réussie des groupes d'enfants présentant des trajectoires particulières ou atypiques seront réalisées.

L'UNESCO réalisera, dans le cadre du cluster Education pour la crise anglophone, l'évaluation des besoins d'éducation dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Par le biais d'une approche à plusieurs volets, une méthode mixte sera utilisée impliquant à la fois des paradigmes quantitatifs et qualitatifs. Cela implique l'utilisation de méthodes d'enquête et de quasi-expériences (quantitatives), d'ethnographie et de phénoménologie (qualitatives). De par sa mission et sa maîtrise du contexte local, le département de psychologie de la Chaire UNESCO de l'université de Buéa sera associé à la réalisation de cette étude pour aider dans le processus de localisation des cibles ainsi que de la définition du type de prestation et de services éducatifs et psychosociaux dont elles ont besoin. Conscient du contexte de conflit dans les deux régions, l'implication de l'Université de Buea (située dans la région anglophone) constitue un atout pour atteindre les communautés ciblées et obtenir leur adhésion afin de réaliser, dans le temps imparti (9 semaines), toutes les étapes de l'étude et de rendre disponibles les résultats qui seront grandement utiles dans le processus de révision de la stratégie sectorielle de l'éducation.

Il est important de souligner que la mise en œuvre de ce projet constituera une expérience pédagogique pour les processus de diagnostic sectoriel et de développement de la stratégie du secteur de l'éducation et de la formation dans un contexte de priorités multiples et des urgences naissantes, pour l'arrimer l'ODD4.

8. Cadre logique

Le cadre logique collé ci-dessous résume les interventions et les indicateurs qui seront suivis tout au long de la mise en œuvre et permettront de mesurer les résultats atteints au terme du projet.



Cadre logique.docx

9. Budget prévisionnel

Le tableau 06 ci-dessous présente la répartition de l'enveloppe globale entre les différentes rubriques : -i- construction (hard) ; -ii- renforcement des capacités infrastructures (soft) qui comprend les activités de formation des acteurs pédagogiques (inspecteurs et enseignants), la dotation des écoles et des élèves en intrants éducatifs ; -iii- suivi-évaluation et gestion. L'assurance qualité des constructions par des structures tierces, bien qu'enregistrée sous la composante 1, est considérée comme un élément du suivi dans la catégorisation des dépenses ci-dessous.

Tableau 6 : Répartition budgétaire par grandes rubriques

Rubriques	Montant (\$US)	% budget total
1-Construction (hard)	\$3,156,828	40.68%
Constructions des infrastructures	\$3,009,090	38.78%
Fabrication et distribution du mobilier scolaire	\$147,738	1.90%
2-Renforcement des capacités (Soft)	\$2,928,717	37.74%
Formations et supervision pédagogique des enseignants et du personnel d'encadrement	\$1,625,541	20.95%
Dotation des élèves et écoles en supports d'apprentissage, didactiques et récréatifs	\$946,931	12.20%
Activités de mobilisation communautaire et « safe school »	\$356,245	4.59%
3-Suivi-évaluation et gestion	\$1,674,455	21.58%
Evaluation des besoins en éducation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	\$250,000	3.22%
Assurance qualité des constructions	\$324,000	4.18%
Monitoring du projet	\$75,639	0.97%
Mise en place de l'équipe technique (UNICEF)	\$400,000	5.15%
Coûts opérationnels de l'Agent Partenaire	\$574,816	7.41%
Visibilité/Communication	\$50,000	0.64%
TOTAL GENERAL	\$7,760,000	

Le budget détaillé des interventions avec les coûts unitaires est collé ci-dessous.



GPE Projet d'urgence
_ Budget detaillé _ Jar

10. Bénéficiaires directs des interventions

Sur la base de l'évaluation/l'analyse des besoins sur le terrain et prenant en compte les interventions des autres partenaires dans les zones couvertes, le nombre des bénéficiaires directs du présent projet varie selon le type d'interventions, tel que le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Répartition des bénéficiaires directs du projet par catégories, sexe et types d'interventions












INTERVENTIONS/ACTIVITES	NOMBRE DE BENEFICIAIRES		
	F/F	H/G	Total
Elèves			
Construction des salles de classes additionnelles et dotation en tables-bancs	11,371	12,263	23,634
Promotion des bonnes pratiques d'hygiène en milieu scolaire (wash-in-school) et distribution de kits scolaires	17,437	18,871	36,308
Dotation des écoles en livres de lecture et de calcul (readers) pour les élèves des niveaux 2 et 3	31,606	44,037	75,643
Dotation des écoles en supports didactiques et récréatifs	69,427	92,040	161,467
Mise en œuvre du Curriculum accéléré (CARED)	500	500	1,000
Dotation de filles de niveaux 3 en kits d'hygiène	2,000	0	2,000
Enseignants			
Formations des enseignants et supervision pédagogique de proximité	772	845	1,617
Personnel d'encadrement			
Appui à la supervision pédagogique des enseignants	84	81	165
Communauté (individus)			
Dialogue et engagement communautaire	3,250	3,250	6,500

La répartition détaillée des bénéficiaires par type d'interventions est collée ci-dessous.



GPE Projet d
urgence_ Bénéficiaires

11.ANNEXES

N°	Titre et référence de la page	Pièce jointe	N°	Titre et référence de la page	Pièce jointe
01	Distribution des enseignants dans la zone du projet (p. 6)	 annexe 1 _ Distribution des ensei	02	Couverture géographique du projet dans les régions cibles (p. 12)	 Annexe 2_Couverture géographique du proj
03	Situation globale des personnes affectées et des enfants scolarisables à l'Extrême-Nord (p. 12, p. 14)	 Annexe 3_Situation globale des personne:	04	Interventions planifiées par les partenaires en 2019 (p. 13, 22)	 Annexe 4_Interventions planif
05	Evaluation des besoins (p. 13, 14, 15)	 Annexe 5_Evaluation des besoins du projet.	06	Planning de formation des enseignants et du personnel d'encadrement (p. 13, 28)	 Annexe 6_Planning de formation des ense
07	Engagement du MINEDUB sur le déploiement des enseignants (p. 19)	 Annexe 7 _ Engagement MINEDU	08	Plan opérationnel prévisionnel de mise en œuvre du projet (p. 23)	 Annexe 8_Plan Opérationnel previsio
09	Plan d'allotissement des constructions et des équipements (p. 24, 31)	 annexe 9 _ Plan allotissement construc	10	Planning opérationnel prévisionnel des constructions des ouvrages et suivi (p. 24, 31)	 Annexe 10 - Planning operationnel_Construc
11	Dispositions particulières entre le bureau UNICEF Cameroun et le MINEDUB (p. 31)	 annexe 11 _ Dispositions particulie			